

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

### ABONNEMENTS

Suisse, franco domicile . . . 15.— 7.50 3.75 1.30  
 Etranger . . . . . 36.— 18.50 9.50 3.50  
 Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau.  
 Chang. d'adresse 50 c. Idem pr vacances 50 c. par mois d'absence.  
 TÉLÉPHONE 51.226 - CHÈQUES POST. IV. 178

## et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL  
 ET LES CONTRÉES AVOISINANTES - PARAÎT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

### ANNONCES

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. - Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. - Réclames 50 c., locales 30 c. - Mortuaires 20 c., locaux 14 c. -  
 Etranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.-)  
 Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80.

### Un livre significatif

## AU DELÀ DU NATIONALISME

M. Thierry Maulnier, l'un des esprits les plus vigoureux et les plus précis de la jeune génération, publie (Nouvelle revue française) un essai remarquable intitulé: «Au delà du nationalisme». Ce titre est plus caractéristique précisément au regard de la génération et du milieu auxquels appartient M. Maulnier.

L'auteur, on le voit, pastiche par un côté l'ouvrage fameux du théoricien belge Henri de Man «Au delà du marxisme». Il entend bien préciser pourtant que, de même que M. de Man avait tenu à affirmer que si l'on désirait sur la foi de son titre, le séparer de ses amis marxistes, M. Maulnier entend bien préciser, dis-je, qu'en allant au delà du nationalisme, il ne rompt nullement les ponts avec celui-ci. Bien au contraire, à un moment où l'on a de cette notion les sentiments les plus contradictoires, il estime faire œuvre utile en en donnant une définition à la fois précise et humaine.

Vœu digne d'un jeune esprit, alors que tant d'autres se complaisent trop souvent, pour la satisfaction de leurs rêves, dans le vague et dans l'imprécision volontaires des mots et des conceptions.

M. Maulnier montre, lui, en termes serrés, comment le sentiment national qui, sous l'ancien régime, s'intégrait aisément et sans heurt dans un sentiment européen ou, ce qui était alors tout pareil, dans un sentiment universel, a donné naissance avec la révolution française au principe des nationalités rivales, puis hostiles les unes envers les autres.

Qu'on le déplore ou non, le fait est de ceux qui doivent compter du moment qu'on songe à reconstruire le monde moderne. Et il est, pour le moins, assez péril comme le font les internationalistes de nier cette essentielle réalité.

En même temps, ou plutôt un peu après, naissait en Europe un autre phénomène qu'il est tout aussi vain de passer sous silence.

Le marxisme pointait à l'horizon et tenait compte pour sa part d'un fait qu'avait provoqué aussi la révolution triomphante mais que les équipes dirigeantes avaient jusqu'alors totalement méconnu, c'est-à-dire la réalité des classes, la réalité ouvrière en face de la réalité patronale. Mais par une faiblesse qui lui fut propre aussitôt, par une faiblesse initiale due à son matérialisme, le marxisme fut loin d'apercevoir que cette réalité nouvelle qu'il découvrait était à concilier avec l'autre qui existait déjà, la réalité nationale.

On distingue dès lors plus clairement le but vers lequel nous entraîne M. Thierry Maulnier. Au delà du nationalisme, ce n'est rien d'autre qu'un effort noble et loyal tenté par cet écrivain pour nous faire admettre qu'une notion exacte du patriotisme a à tenir compte aujourd'hui de ces deux facteurs dont elle doit former un composé conforme aux traditions, aux habitudes et aux mœurs de chaque pays: la conception nationale et la conception sociale.

La première ne saurait être valable si elle devient la défense pure et simple d'égoïsmes et d'intérêts de classes; la seconde ne peut être féconde si elle ignore délibérément les cadres proches, réels et vivants indispensables à son éclosion, si elle continue donc à s'accrocher aux chimères d'une Internationale sans existence véritable.

A coup sûr, ces idées sont dans l'air aujourd'hui. Mais ce qui importe, c'est la manière dont M. Maulnier les voit et les sent, c'est la démarche d'un esprit pour les rejoindre, pour se les approprier en quelque sorte, pour les présenter comme le remède du malaise dont souffre non seulement une génération française, mais en somme tous les jeunes hommes de maintenant dans les divers pays du monde.

A ce titre, son livre est singulièrement précéteur. Il est un témoignage et il est un effort de renouveau, il indique une volonté de revoir des notions souvent admises, mais qu'il est nécessaire de «vivre» pour qu'elles soient vraiment utiles.

R. Br.

## Deux trains déraillent au Japon

### Deux cents victimes

TOKIO, 15 (Havas). - Au sud du Japon, près de Okoyama, deux trains ont déraillé. On compte 200 victimes, morts ou blessés.

### Après le tirage de samedi soir

## Le gagnant du gros lot un humble maçon fribourgeois a des projets...

Mais homme sage et modeste, il ne dit pas lesquels... Peut-être un jour habitera-t-il Neuchâtel!

Notre correspondant de Fribourg nous écrit:

Après le tirage du 11 juin, chacun se demandait: «Où est l'heureux gagnant du gros lot?» La fortune est si capricieuse. Elle choisit quelquefois assez mal, mais elle choisit souvent aussi fort bien. On peut dire que, cette fois, elle a bien fait les choses. Le sort, après avoir plané pendant six mois sur la Suisse romande, s'est décidé à favoriser un modeste père de famille de Courmilleins, dans le district du Lac.

M. Joseph Brulhart a 52 ans. Il est père de six enfants. Il possède, dans le voisinage de l'auberge de Courmilleins, une petite maison avec un peu de terrain. Jusqu'ici, la vie ne lui a guère souri. Il a été frappé, il y a quelques années, d'un accident à la main gauche, laquelle est restée déformée. Il a reçu à ce moment-là quelque secours de la commune. Depuis lors, il a été gêné dans l'exercice de son métier de maçon, qu'il pratique toutefois assidûment.

La santé de sa femme et de ses enfants lui donne aussi bien des tracas. Souvent le médecin doit intervenir pour soigner l'un ou l'autre des enfants. Les choses pourtant ne marchaient pas trop mal ces derniers temps.

M. Joseph Brulhart a encore con-

fiance dans la vie. Il a voulu tenter sa chance. Il a pris un billet chez le dépositaire de Courmilleins. On dit qu'il en avait pris encore un à Courtepin et un à Fribourg. En tout cas, il n'avait pas fait de folie et il ne s'attendait pas à recevoir une si grosse «tuile». Il en reste quelque peu abasourdi.

«Quels sont vos projets? lui a-t-on demandé. - Je ne sais pas, a-t-il répondu. En tout cas, je n'ai pas envie de rester à Courmilleins. J'ai eu trop de misère dans cette contrée. J'irai plutôt habiter à la ville, probablement à Neuchâtel. Je dois répondre à tant de questions, je vois tant de gens autour de moi maintenant, que je vois que j'ai fait une erreur en annonçant ma subite fortune. Je veux être tranquille et je ferme ma porte à tous les importuns.»

Et c'est ce qu'il fait. M. Joseph Brulhart entre-bâille sa porte pour voir ce qu'on lui veut et à qui il a affaire. Dimanche soir, un groupe de jeunes gens de la localité était venu aux abords de sa maison pour lui donner une sérénade. Mais la maison resta muette. Déjà perspicace sur les mobiles humains, Joseph Brulhart voyait bien que la jeunesse avait sur-tout envie de boire un bon verre à ses dépens...

(Voir la suite en septième page)

### Les inondations à Bâle et dans le Jura bernois

## La Birse a atteint son niveau culminant

Mais si tout nouveau danger est désormais écarté, la situation reste sérieuse

Vers minuit, le niveau du Rhin a atteint la limite de 3 mètres. La promenade, près du débarcadère, fut dès lors inondée. Dès les premières heures du mardi matin, les eaux continuèrent à monter pour atteindre, après 8 heures, un niveau de 3 m. 35. Le service du bac fut, en conséquence, suspendu. La navigation sur le Rhin est également au repos depuis mardi matin.

### Dans la vallée de la Birse

Si les pluies, après avoir duré 48 heures, cessent quelque peu, on peut admettre que l'inondation dans les vallées de la Birse et du Birsig a atteint son point culminant et que tout nouveau danger est désormais écarté. On ne se souvient pas, depuis des décades, d'avoir vu pareilles précipitations en deux jours. L'office météorologique de Bâle enregistrait, par exemple, jusqu'à lundi matin: 45,1 mm. de pluie, et jusqu'à mardi matin: 33,3 mm. en supplément.

On a constaté, à Laufen, que l'inondation a atteint son point culminant vers minuit et qu'elle recule lentement depuis. La route de Delémont put de nouveau être fréquentée, mardi matin, par les gros camions et les voitures automobiles d'un certain poids.

La situation reste, toutefois, encore menaçante à Dittingen, dans le sud du Blauen. Les pompiers ont dû creuser un nouveau lit à la rivière pour canaliser en quelque sorte les masses d'eau descendant du Blauen. Grellingue et Aesch enregistrent un léger

recul de la Birse. Entre Aesch et Dornach, quelques étables ont dû être évacuées durant la nuit. A Dornach-Bruck, on a fait la garde durant toute la nuit devant une maison sise au bord de la Birse, pour pouvoir avertir les habitants dès qu'une nouvelle montée des eaux se serait manifestée.

Au cours des 36 dernières heures, Aesch a enregistré 117,5 litres de pluie au mètre carré, et Grellingue 141,3, alors que la moyenne normale du mois de juin en entier est de 100 à 110 litres.

### En pays lucernois

A plusieurs endroits du canton de Lucerne, les rivières et les ruisseaux ont débordé par suite de la pluie persistante. Des glissements de terrain ont également eu lieu. A Schötz et à Reiden, et d'une manière générale dans tout le Wiggertal, des inondations se sont produites, causant de gros dégâts à différentes entreprises. A Reiden, les pompiers ont été mis sur pied.

### Un homme accroché par le train

Un grave accident s'est produit mardi. M. Joseph Busslinger-Güntert, âgé de 65 ans et habitant Bâle, n'avait pas remarqué, par suite de son parapluie ouvert, l'approche du train du Birsigal en traversant la voie. Il fut accroché et traîné sur le côté. On le releva avec une mauvaise fracture du crâne. Il mourut peu après son transfert à l'hôpital.

### La défaite des footballeurs suisses à Lille



Voici une phase du match Suisse-Hongrie disputé pour les quarts de finale de la coupe du monde à Lille.

### A PROPOS DES BOMBARDEMENTS DE NAVIRES ANGLAIS

## «Pas de représailles», affirme M. Chamberlain aux Communes

ELLES IRAIENT A FIN CONTRAIRE

LONDRES, 14 (Havas). - Le premier ministre a annoncé à la Chambre des communes, en réponse à la question de M. Attlee, sur le bombardement des navires marchands britanniques, que deux propositions avaient été faites, dont la réalisation pourrait dans une certaine mesure contribuer à faire cesser ces attaques: la première a trait à l'aménagement de zones de sécurité pour les navires marchands dans certains ports, et bien que cette proposition présente des difficultés considérables, elle est activement étudiée.

La seconde, reçue samedi des autorités de Burgos, concerne le choix d'un port sur les côtes gouvernementales espagnoles, hors de la zone des hostilités, et où les navires marchands britanniques pourraient entrer et sortir sans courir de dangers.

A part ces propositions précises, a poursuivi le premier ministre, un nouvel examen détaillé fait par le gouvernement britannique a démontré qu'à moins que le pays ne soit prêt à prendre une part active aux hostilités, il est impossible de garantir une protection efficace aux navires naviguant dans la zone de guerre

lorsqu'ils se trouvent dans les eaux territoriales.

Le gouvernement est d'avis qu'il ne serait pas fondé de recommander une telle action, dont le résultat pourrait bien être l'extension du conflit au delà de ses limites présentes. Il doit, par conséquent, répéter l'avertissement déjà donné à la marine marchande britannique les 28 et 29 novembre derniers: Cependant que les navires marchands continueront d'être protégés en haute mer, les navires entrant dans les ports qui sont susceptibles d'être à tout moment l'objet d'observations militaires ou d'attaque, devront agir ainsi à leurs risques et périls.

Après avoir rappelé encore que vingt-deux navires anglais ont été attaqués dans des ports depuis le 11 mai, onze coulés ou sérieusement endommagés, «les attaques paraissent souvent délibérées», le premier ministre précisa que le gouvernement «a envisagé diverses formes de représailles, mais que, tenant compte de l'avis de conseillers, il n'est pas disposé à les entreprendre, car elles présentent des désavantages inhérents et ne paraissent pas de nature à permettre d'atteindre les buts projetés».

### Le parlement devant les grands problèmes

## LE CONSEIL NATIONAL ABORDE L'EXAMEN DU PROJET FINANCIER

Notre correspondant de Berne nous écrit:

Le Conseil national se trouve maintenant en face du gros problème, dont la solution était promise année après année, depuis la présentation du premier programme financier, et remise tout aussi souvent. Toutefois, en guise d'exercice préliminaire, il a proprement liquidé le compte d'Etat avec ses 537 millions de dépenses et 522 millions de recettes. Le président de la commission, M. Berthoud, avait eu l'excellente idée, en prévision du débat sur le projet de réforme financière, de réduire son rapport au minimum. Il s'enquit toutefois de l'activité des fameux experts chargés de déceler, dans le labyrinthe administratif, toutes les possibilités d'économie. Considérant les résultats obtenus par les experts - on parle de cinq millions d'économies! - le rapporteur se demande à bon droit, si l'assainissement des finances fédérales ne doit pas être recherché dans une réforme des subventions.

M. Meyer, conseiller fédéral, espère calmer l'impatience des députés en annonçant le dépôt prochain d'un rapport sur les économies proposées par les experts. Quant au problème des subventions, il préoccupe depuis longtemps le Conseil fédéral. C'est évidemment une bien grande consolation.

Les observations et critiques de détail qui suivirent les considérations générales ne suscitérent aucune discussion et les comptes furent approuvés. En moins de deux heures, le Conseil national avait donné quittance pour 537 millions. Il n'y avait d'ailleurs rien d'autre à faire, l'ar-

gent ayant depuis longtemps quitté les coffres du Bernerhof.

### La réforme financière

Le Conseil national aborde ensuite le projet de réforme financière. Le rapporteur en langue française, M. Rochat, député vaudois, insiste d'abord sur les aspects politiques du problème. Il ne s'agit pas uniquement de savoir comment on rétablira l'équilibre du budget, mais encore si les moyens proposés et les mesures envisagées respectent les principes fondamentaux de notre régime politique. Au sein de la commission, centralisateurs et fédéralistes se sont opposés avec véhémence parfois. Les premiers entendent augmenter encore les charges de la Confédération, partant ses attributions dans le domaine fiscal. Les seconds, au contraire, s'efforcent de sauver les quelques parcelles de souveraineté et d'autonomie laissées aux cantons. L'expérience a montré que l'on conduit les Etats à la ruine en faisant une politique financière ignorant les traditions et les nécessités historiques.

Or, pour tenir compte de la structure fédérative de la Suisse, il importe maintenant de délimiter exactement les attributions du pouvoir central et celles des cantons. La solution fédéraliste, conforme aux traditions suisses consisterait à réserver exclusivement aux cantons les impôts directs. Le projet ne s'écarte de ce principe que sur un point, puisqu'il prévoit un impôt direct pour l'assainissement des dépenses nécessaires au renforcement de la défense nationale.

### ÉCRIT SUR LE SABLE

#### Le destin des uns...

La misère d'autrui nous offre, depuis quelques années, tant de spectacles douloureux, précis et fréquents, que nos facultés d'émotion se sont émoussées.

Nous ne sommes pas devenus insensibles, non! Mais à rencontrer trop de détresse, à entendre trop de plaintes, à lire si souvent de pénibles récits, nous nous sommes un peu durcis. Un peu, seulement, mais un peu tout de même. Il faut, maintenant, des choses exceptionnelles pour nous apitoyer.

«Des choses exceptionnelles...?» Nous n'en sommes point privés, hélas. Mais en est-il de plus poignantes que l'accident de la Vue des Alpes relaté hier et avant-hier dans les journaux du canton...?

Un chômeur chaud-fonrier, M. E. L., qui avait été chercher du travail à Neuchâtel, et qui remontait à pied, pendant la nuit, a été trouvé sur la route, horriblement blessé. On croit qu'il a été renversé par un automobiliste qui se sera enfui après l'accident.

M. L., qui avait un œil arraché, une double fracture du crâne et des blessures sur tout le corps a été conduit d'urgence à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds. Son état est désespéré.

Le malheureux est mort, nous dit-on aujourd'hui. Et l'on ajoute: «... Les recherches pour retrouver l'auteur probable de l'accident continuent...!»

C'est par des mots semblables que l'on apaise - telles des bêtes impatientes - nos inquiétudes et nos colères.

Nierait-on que le destin se plaise, parfois, à des jeux cruels? Le jour même où il dispensait à une femme diligente de la Chaux-de-Fonds la fortune sous la forme d'un lot de cinquante mille francs, il frappait un habitant de la même ville et presque du même quartier. Faut-il croire qu'il reprend d'une main ce qu'il donne de l'autre?

La vision de ce chômeur rentrant à pied, de nuit, et trouvant la mort à l'instant où il rapportait peut-être aux siens des nouvelles encourageantes trouble en nous des pensées secrètes et confuses. Nous sommes désespérés. L'idée que nous nous faisons de la chance et de la malchance prend soudain un autre caractère.

... Mais l'indignation demeure. Et l'on souhaite que l'être assez vil pour s'enfuir après avoir blessé un passant nocturne, n'échappe pas à la justice tout court, si par hasard la justice des hommes ne l'atteint pas.

Alain PATIENCE.

### En dernières dépêches:

## La ville de Castellon renaît à la vie

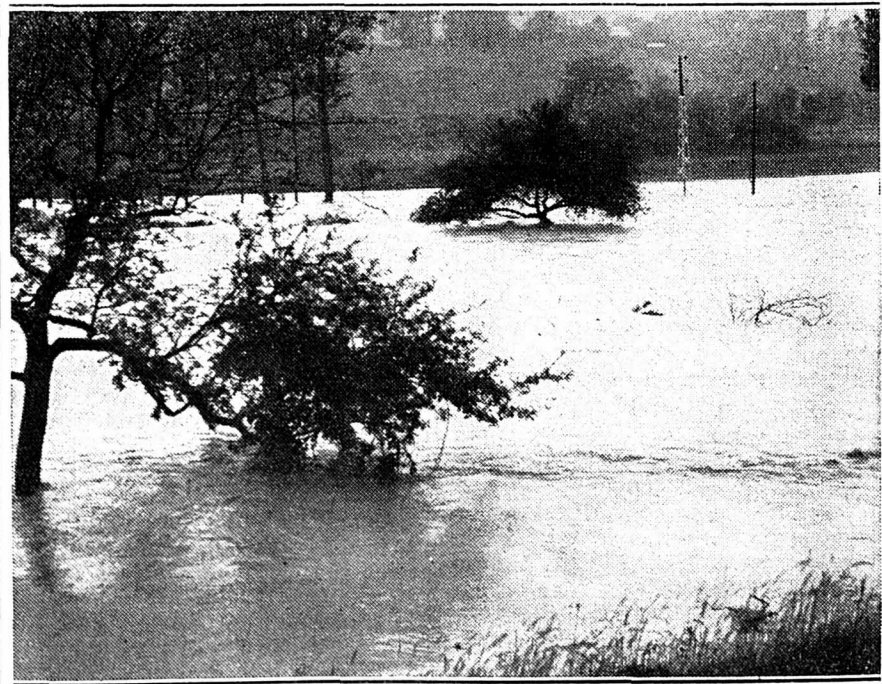
«Tel qu'il se présente à nous, peut déclarer le rapporteur, le projet en discussion consacre un sérieux effort de redressement des finances fédérales. Il consacre aussi la volonté, manifestée par le gouvernement fédéral sur des principes de saine politique financière. Il règle enfin les mesures nécessaires pour la période transitoire qui s'écoulera entre l'heure où les programmes extraordinaires de 1933, 1936 et 1937 seront abrogés et le moment où les lois d'application des nouveaux articles constitutionnels en discussion pourront entrer en vigueur.»

Certes, le projet ne répond pas le problème dans son ensemble. On annonce d'ailleurs une «seconde étape» qui fait prévoir de nouvelles batailles entre fédéralistes et centralisateurs. On peut regretter que la réforme ne soit pas réalisée d'un seul coup, mais il est utile de fixer, le plus tôt possible, les principes qui commanderont le redressement définitif.

On est bien obligé de reconnaître que les nouveaux articles constitutionnels ne sont pas parfaits. Ils sont du modèle «compromis helvétique» si courant chez nous. Tels qu'ils se présentent cependant, ils suffiront à mettre à l'abri des aventures la politique financière de la Confédération. C'est pourquoi, M. Rochat, comme l'avait fait le rapporteur en langue allemande, M. Seiler, recommande au conseil de passer à la discussion des articles.

G. P.

(Voir la suite en septième page)



La Birse est sortie de son lit, inondant les champs et les prés, près de Laufen.

**A LOUER**

**TOUT DE SUITE:**  
CHAVANNES: logement deux chambres, cuisine et dépendances.  
**POUR LE 24 JUIN:**  
MALADIERE: logement quatre chambres, chambre de bain et dépendances. S'adresser Etude Henri Chédel, avocat et notaire, Saint-Honoré 3.  
A louer pour le 24 septembre, dans quartier tranquille, appartement

**LOUIS GARCIN**  
ARCHITECTE  
CENTRE DE LA VILLE  
24 juin  
Un logement de trois pièces et antichambre, bain, balcon, chauffage central. Convient également pour bureaux.

**FONTAINE-ANDRÉ**  
Appartement de trois pièces tout confort.  
Un grand entrepôt fermé. S'adresser à Louis Garcin, architecte, Passage Max Meuron 2, téléphone 52.340.

**Etude Ed. Bourquin**  
Terreaux 9 — Tél. 51.718

Evoles, cinq et six chambres, remis à neuf.  
Stade quai, quatre chambres. Petit Pontarlier, quatre chambres, tout confort.  
Saint-Honoré, trois chambres. Grand'rue, trois chambres, bain.  
Seyon, deux et cinq chambres. Grand'rue, local pour magasin. Manège et Stade, garages.

**A LOUER**

**VILLA avec grands locaux pour fabriquer ou ateliers, avec ou sans APPARTEMENT de quatre ou cinq pièces, à proximité de la ville.**  
Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10.

**Bureau A. Hodel**  
architecte  
PREBARREAU 23

Pour le 24 juin :  
**Stade-quai**  
appartement de trois pièces. Chambre de bain. Central installé. Conclerger. Très belle vue.

**Bellerive (Bas du Mail)**  
appartements de trois et quatre pièces. Tout confort moderne : chambre de bain très bien installée chauffage général, service d'eau chaude à l'anse, Conclerger. Tram devant la maison.

Pour tout de suite:  
**Garage**  
eau, électricité, quartier du Stade.

**Grand local**  
4x10 m., pour magasin, dépôt, etc., vitrine, toilette, chauffage général compris. \*

**VIEUX-CHATEL 29**  
Beau logement de quatre chambres et toutes dépendances, conclerger. — Prix : 80 fr. par mois. S'adresser à M. Cosandey, Vieux-Chatel 29, de 10 à 2 h. et de 5 à 8 h. pour visiter et pour renseignements, téléphoner au No 51.835.

**AUVERNIER**

A louer immédiatement, dans villa moderne, situation idéale, appartement de quatre pièces plus une chambre indépendante, toutes dépendances, part de jardin et vergers. Mlle Barth, villa « Beau Soleil », Auvernier ou M. Ph. Jaqueroz, Chansons 10, Peseux. Tél. 61.422.

**24 SEPTEMBRE**  
ou plus tôt, bel appartement remis à neuf, rue de la Côte, quatre pièces, bain, central, jardin, part de verger. — Georges Dreyer, architecte, Comba-Borel 13.



**Etude G. Jeanneret et P. Soguel**

**MOLE 10** Tél. 51.132  
A louer tout de suite ou pour date à convenir :  
Terreaux : une chambre et dépendances.  
Seyon : deux chambres et dépendances.  
Musée : deux chambres et dépendances, confort.  
Terreaux : trois ou quatre chambres et dépendances.  
Fausse-Brayes : trois chambres et dépendances.  
Ecluse : trois chambres et dépendances.  
Moulin : trois chambres et dépendances.  
Côte : trois chambres et dépendances.  
Faubourg de l'Hôpital : trois chambres et dépendances.  
Brévars : trois chambres et confort.  
Ecluse : quatre chambres et confort.  
Comba-Borel : cinq chambres et confort.  
Orangerie : cinq chambres et confort.  
Moulin : trois chambres et confort.  
Moulin et Ecluse : locaux  
\* Chavannes 11. Petit logement remis à neuf, une chambre, une cuisine. S'adresser à l'atelier P. Spelser, Râteau 4a.  
\* Grand appartement de sept pièces, très confortable et moderne, à remettre pour le 24 juin. S'adresser à A. Schurch, faubourg du Crêt 23.

**Auvernier**

No 2, jolis logements de deux et trois chambres au soleil, avec balcon ; grandes dépendances, jardin. \*  
A louer immédiatement ou pour époque à convenir, aux Fausse-Brayes et Neubourg, petits appartements

d'une ou de deux chambres, ainsi qu'un magasin avec appartement de deux chambres. S'adresser à l'Etude Clerc, notaires, rue du Musée No 4, Tél. 51.468.

**Baillolet et Berger**

**FTUDE**  
RUE U PONDOMIER 1  
Téléphone 52.326  
**A LOUER**  
pour le 24 juin ou pour époque à convenir beaux appartements.  
Parcs 85 : 3 chambres.  
Parcs 34 : 3 chambres.  
Evoles 22 : 4 chambres.  
Avec bain et chauffage central  
Draizes 44 et 46 : 2 chambres. Faubourg de la Gare 13 : 3 chambres.  
Poudrières 17 : 4 chambres.  
Sablon 47 : 3 chambres.  
Faubourg de l'Hôpital 33 : 5 chambres.  
Rosière 6 : 3 chambres.  
Locaux à l'usage de chambres, garages, ateliers ou magasins : Draizes, Ecluse, Faubourg de l'Hôpital.

**Beaux-Arts 9**

A louer pour le 24 juin, appartements au rez-de-chaussée et premier étage de cinq chambres, chauffage central, salle de bain et dépendances. S'adresser au bureau Fludclair G. Faessler, Promenade Noire 3, Neuchâtel. \*

**Etude L. PARIS**

**NOTAIRE**  
COLOMBIER Tél. 63.226  
A louer à Colombier, 24 juin ou date à convenir : cinq chambres, dépendances, belle situation, quatre chambres, dépendances, situation ensoleillée, trois chambres, dépendances, loyer modeste, deux chambres, dépendances, chauffage compris. 24 septembre 1938 : trois chambres, loyer modeste.  
**A louer au centre de la ville, vaste appartement de 9 chambres et dépendances, pouvant être aménagé au gré du preneur. — Etude Petitpierre et Hotz.**

**Parcs 86**

trois chambres et dépendances, Fr. 65.— par mois. S'adresser à M. Wesner, Parcs 82, 3me. \*

**CORCELLES**

A louer pour le 24 juin ou époque à convenir, un bel appartement de trois pièces, vue, tout confort, chauffage général. Prix avantageux. S'adresser à Gs Billod, Grande-Rue No 2a, Corcelles.

**Médecins-dentistes**

Rue de l'Hôpital No 11, 1er étage, locaux installés de trois pièces à louer tout de suite. — S'adresser au magasin.



Jusqu'à ce jour, nous avons reçu plusieurs milliers de bulletins d'inscriptions pour le cadeau que nous offrons aux abonnés à l'occasion du deuxième centenaire de la première « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

L'exécution de la « Vue de Neuchâtel » demandant un délai de plusieurs mois, il est nécessaire, pour que ce travail puisse être prêt en septembre, que toutes les inscriptions nous parviennent à temps.

Nous publierons donc UNE DERNIERE FOIS le bulletin dans notre numéro de samedi prochain, et indiquerons le dernier délai pour la réception des inscriptions. Passé cette date, les personnes qui ne se seront pas annoncées ne pourront plus recevoir le cadeau.

Nous recommandons à nos abonnés d'inscrire leurs nom, prénom et adresse aussi lisiblement que possible.

**ADMINISTRATION DE LA**  
**FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**  
**Bureau du 2<sup>me</sup> centenaire**

**FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »**

**Le secret de Kate**

D'après l'anglais par **LOUIS D'ARVERS** 10

Cependant le murmure d'admiration qui s'élevait sur le passage de la jeune châtelaine d'Asvoutal ne tarda pas à l'irriter un peu. Et comme Isabelle Damers se rapprochait d'elle, elle lui demanda brusquement :  
— Rappeler-moi donc le nom de jeune fille de votre jolie belle-sœur. Je ne me souviens pas de l'avoir entendu ?  
— Chatertis... Florence Chatertis.  
— Je ne connais pas, fit la duchesse indifférente.  
— Elle appartient à une bonne vieille famille anglaise, je crois, poursuivit Isabelle bien que pas du tout de notre milieu...  
— La duchesse sourit :  
— Lady Damers semble très sûre d'elle-même ; elle possède un sang-froid étonnant pour son âge... car elle est très jeune, vingt ans à peine, je suppose?...  
— Elle a vingt-quatre ans, mais il est très vrai qu'elle paraît plus jeune que son âge...

D'un regard les deux femmes s'étaient comprises ; ni l'une, ni l'autre n'aimait cette étrangère trop belle et trop riche.  
Une intervention de Florence quelques instants plus tard devait à tout jamais lui faire de la duchesse une ennemie sans merci.  
On parlait de la nouvelle maîtresse à nommer à la direction de l'école que patronnait la duchesse et celle-ci protestait hautement contre le choix d'une jeune femme qui avait dû se séparer de son mari.  
— Je ne suis pas plus sévère qu'il ne faut, mais j'estime que quand une femme ne peut plus vivre avec son mari, c'est généralement de sa faute.  
Un murmure approbateur salua ses paroles, comme il arrivait toujours quand l'orgueilleuse duchesse se prononçait pour ou contre une chose.  
Mais la voix tranquille de Florence s'élevait :  
— Je ne suis pas de votre avis, Madame la duchesse, dit-elle, et il y a parfois de la faute du mari dans les querelles matrimoniales.  
La foudre tombant au milieu du cercle des courtisans n'eût pas causé plus de stupeur que ces simples paroles.  
La duchesse sourit, mais prit un air de grande supériorité :  
— Vous n'avez pas encore beau-

coup d'expérience sur ce point, Lady Damers.  
— Non, mais le peu que j'en ai m'autorise à défendre toujours mon propre sexe.  
Le sourire ironique de la duchesse s'accroissait.  
— Je me borne, moi, à m'en rapporter aux saintes Ecritures.  
Florence sentit qu'elle devait arrêter la discussion et se garda bien de riposter. Mais d'autres questionnaient par flageolet :  
— Que disent les saintes Ecritures sur ce point ?  
— Parfaite soumission, obéir sans explication, aveuglément déclarer péremptoirement l'interpellée.  
L'entourage écoutait avec une si servile complaisance que Florence, une fois encore, se laissa entraîner malgré elle.  
— C'est juste, en principe, dit-elle, mais il ne faut pas que la soumission devienne un esclavage. Beaucoup de femmes tombent dans cette erreur, je crois...  
— Pas beaucoup, à mon avis, rétorqua tranquillement la duchesse se levant pour rentrer dans la salle de bal.  
Alors, vaguement, un murmure à peine perceptible s'éleva ; il fut acquis que la duchesse avait trouvé à qui parler et qu'elle était jalouse de Lady Damers. Désormais il y aura deux reines dans le Comté, conclut un vieux lord.

**Les Charmettes**

A louer pour le 24 septembre beau logement de trois chambres, véranda, balcon et toute dépendance ; vue sur le lac et les Alpes. Prix : 80 fr. par mois.  
Même adresse, à vendre : baignoire en zing avec rampe à gaz, une enseigne (pension), une luge, une couleuse, 60 boîtes fer-blanc à biscuit. Prix avantageux. S'adresser : Les Charmettes 27, 2me.

**Brévars - Parcs**

**BEL APPARTEMENT MODERNE**  
trois pièces \*  
D. Manfrini - Tél. 51.835

**A LOUER AU CENTRE DE LA VILLE**

**beau magasin**  
entrées sur deux rues, dans maison en reconstruction ; 24 septembre ou époque à convenir. S'adresser à Jacques Béguin, architecte, Hôpital 2.

**PESEUX**

A louer pour le 24 septembre aux Carrels dans immeuble en construction : 1er étage, trois pièces, cuisine, tout confort. Prix avantageux. Demander l'adresse du No 844 au bureau de la Feuille d'avis.

**A louer, ensemble ou séparément, dans immeuble moderne du centre de la ville, appartements de 3 et 4 chambres, avec chauffage central, salle de bain, ascenseur. Vue. Etude Petitpierre et Hotz.**

**APPARTEMENTS de une, deux, trois pièces et plus.**

**Etude René Landry, Concert 4**

**CHAMBRES**

**JOLIE CHAMBRE**, central. Ecluse 57, rez-de-chaussée.

**PENSIONS**

**Séjour pour enfants au Val-de-Ruz**  
Belle situation. Climat réputé. Bons soins assurés ; on prendrait enfants de tout âge. — Prix modérés. Mme F. BOREL, Dombresson.

**OFFRES D'EMPLOIS**

**Personne**  
sachant très bien cuire, trouverait place stable dans petit pensionnat à la campagne. Entrée à convenir. Adresser offres écrites sous chiffres P. C. 873 au bureau de la Feuille d'avis.

**Jeune homme**

sachant traire et faucher, est demandé pour tout de suite. S'adresser à Fernand Kolb, Voëns sur Saint-Blaise.

**Jeune fille**

14 à 15 ans, pour s'occuper d'un enfant pendant quinze jours ; à la même adresse, on cherche une bonne attachée. — J. V. case postale 8, Corcelles.

**femme de chambre**

sachant coudre, connaissant le service. Bons gages et bons traitements assurés. Téléphone 23.345.  
On demande une

**extra**

dans café, restaurant. Adresser offres écrites à A. S. 872 au bureau de la Feuille d'avis.

**Associé-collaborateur**

Représentant exclusif (ayant article breveté, bénéfice 100 pour 100) cherche associé. — Situation exceptionnelle pour personne possédant auto. — Ecrire sous chiffres P 2587 N à Publicitas, Neuchâtel.  
On cherche jeune fille sérieuse et active comme

**femme de chambre**

S'adresser au restaurant sans alcool, « Le Foyer », Peseux.

**un peintre au pistolet**

connaissant à fond le ponçage, le mastiquage et l'émailage de petites machines. — Intéressé de faire offres sans sérieuses références et preuves de capacité. Offres sous chiffres S 6075 x Publicitas, Genève. A.S.294G.

**jeune fille**

20 à 25 ans, comme aide à la buanderie. Clos-Brochet 12.

**JEUNE FILLE**

de toute confiance est demandée dans magasin d'alimentation à Saint-Blaise, pour tout ou partie de la semaine. On mettrait au courant. Se présenter au magasin Javet, primeurs, Saint-Blaise.

**deux attacheuses**

S'adresser à René Porret, Frise Roulet sur Colombier. Monsieur seul, avec trois enfants, cherche, pour l'été, à la campagne,

**personne**

capable pour s'occuper du ménage. Ecrire à Mme P. de Rougemont, Louis-Pavre 4.  
On demande une

**sommelière**

présentant bien, âgée de 20 à 22 ans, propre et active. S'adresser par écrit sous B. C. 850 au bureau de la Feuille d'avis.

**Cuisinière**

sérieuse, ayant de bonnes références, demandée dans ménage soigné. Gages 70 fr. à 80 fr. Ecrire sous chiffres P 10674 N à Publicitas S. A., la Chaix-de-Fonds. P 10674 N

**DEM. D'EMPLOIS**

**Demoiselle**

cherche place dans magasin de tabacs ou autre emploi. Adresser offres écrites à M. R. 871 au bureau de la Feuille d'avis.

**aide de directrice**

dans home, asile, institut, ou occupation analogue. Références. Adresser offres écrites à S. A. 870 au bureau de la Feuille d'avis.

**Institutrice**

Suisse allemande, cherche place au pair du 11 juillet au 15 août. Désire se perfectionner dans la langue française. S'adresser à Mlle Ruth Scher, Belp.

**Chauffeur mécanicien**

23 ans  
**cherche occupation**  
dans maison privée, hôtel ou magasin. Bons certificats. Entrée immédiate. Offres sous chiffres AS 2808 Lo, Annonces Suisses S. A., Locarno.  
Demoiselle cherche à faire des

**extra**

dans café, restaurant. Adresser offres écrites à A. S. 872 au bureau de la Feuille d'avis.

**CE QUE VOUS ATTENDEZ...**  
avec impatience... **DÈS VENDREDI**  
**VIVERE**  
Ce film plein de charme chanté par le célèbre ténor  
**TITO SCHIPA**  
Un bon conseil : Réservez votre soirée pour le  
**PALACE**

**Montmirail**  
La vente annuelle en faveur de la Mission morale aura lieu  
**jeudi 16 juin, à partir de 15 heures**  
Les amis de l'œuvre sont cordialement invités à y assister.  
Les dons seront reçus avec reconnaissance par la direction de l'institut.

Les ateliers de la maison  
**O. Thiel & Cie**  
Maître - Teinturier  
sont attentifs à son magasin du faubourg du Lac; clairs, spacieux, bien installés, ils lui permettent un travail soigné, rapide et avantageux.  
**Tél. 51.751 Service à domicile**

**Ouvrier agricole**  
ancien chef d'exploitation, environ 50 ans, sobre et sérieux, cherche place; disponible tout de suite. S'adresser sous J. A. poste restante à Autavaux (Fribourg).  
**MARIAGE**  
Dame ayant de bonnes relations se recommande aux personnes désirant se créer foyer heureux. Discret. S'adresser, — Case transit 438, Berne. SA17878

**AVIS MEDICAUX**  
**Dr Pierre Barrelet**  
NEUCHÂTEL  
Dès le 15 juin  
Nouveau domicile:  
**Immeuble de la Banque cantonale**

**hôtel ou restaurant**  
pour tous travaux. Excellentes références. Offres à R. B. case postale 440, Neuchâtel.  
**Vendeuse**  
ayant plusieurs années de pratique, demande emploi dans épicerie ou pâtisserie. Certificats à disposition. — Adresser offres écrites à B. D. 868 au bureau de la Feuille d'avis.

**APPRENTISSAGES**  
**Apprenti ou porteur**  
On demande pour tout de suite un apprenti boulanger ou un porteur. S'adresser à M. Charles Dagon, boulangerie, 14 rue de Bel-Air, la Chaix-de-Fonds.  
On cherche place pour jeune fille  
**d'apprentie vendeuse**  
dans magasin d'alimentation; sait deux langues. Mme Martin, Brévars 7, Neuchâtel.

**AVIS DIVERS**  
**Quelle personne**  
charitable et dévouée enverrait linge de lits, habits et chaussures pour enfants, toutes choses usagées, mais en bon état. En reconnaissance, on enverrait légumes. Prière de s'adresser par écrit, sous H. L. 869 au bureau de la Feuille d'avis.

**Profondément touchés**  
des si nombreux témoignages de sympathie reçus en ces jours de douloureuse épreuve et dans l'impossibilité de répondre individuellement, Madame et Mesdemoiselle SABATIER remercient bien vivement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil et ont entouré leur cher disparu durant sa longue maladie.

Monsieur Arthur BÉGUIN et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.  
Chambrellen, 13 juin 1938.

Madame veuve Jean OPLIGER, ses enfants et petits-enfants, profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie qui leur sont parvenus, adressent leurs sincères remerciements à tous ceux qui ont pris part à leur grand deuil.  
La Dame, juin 1938.

**Italien**  
Tous degrés. — Préparation aux examens. — Conversation. — Cours collectifs. — Leçons particulières. — Cours pour enfants. — Tél. 53.188.  
**Mme Nobs-Caracini**  
PROFESSEUR

chesse est si autoritaire et si facilement arrogante !  
A Londres, le succès devait continuer à faire une auréole à Lady Damers.  
Pourtant, sa première soirée à l'Opéra lui laissa une impression pénible et elle considéra comme une déviance son retour à Asvoutal.  
La salle avait cette apparence d'élégance que les galas de Londres sont seuls à offrir à notre époque, notamment les soirs où la famille royale assiste au spectacle.  
— Je n'ai jamais vu une aussi brillante chambrée, remarqua Damers derrière elle.  
— C'est vrai, approuva Isabelle, qui partageait avec son mari la loge de leurs aînés.  
Florence regarda autour d'elle avec un peu d'indifférence, mais soudain elle pâlit et se renversa privée de sens sur le dossier de son fauteuil.  
Qu'y a-t-il ? Qu'est-ce qui a pu l'effrayer ? demanda André, assistant affectueusement son frère dans les soins qu'il donnait à sa jeune femme.  
Isabelle regardait et pensait :  
— Elle a vu quelqu'un qui l'a connu avant son mariage et dont la vue l'a évanouie. Découvrirait-elle enfin le point vulnérable de cette audacieuse triomphatrice ? Elle regarda autour d'elle, cherchant l'homme qui certainement était en cause.  
(A suivre.)

Administration: 1, rue du Temple-Neuf.  
 Rédaction: 3, rue du Temple-Neuf.  
 Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de  
 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.  
 Régie extra-cantonale: Annonces-  
 Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

# Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20%  
 de surcharge.  
 Les avis mortuaires, tardifs et urgents  
 sont reçus jusqu'à 4 h. 30 du matin.  
 La rédaction ne répond pas des manus-  
 crits et ne se charge pas de les renvoyer.

## AVIS OFFICIELS



### Mise de bois de feu

La commune de Neuchâtel mettra en vente aux enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, les bois de feu suivants de sa forêt de Pierre Gelée, soit:

- 160 stères sapin
- 110 » foyard
- 40 » chêne
- 1400 fagots.

Rendez-vous des mises: 14 heures à la maison du garde de Pierre Gelée.  
 Direction des forêts et domaines.

### Permis de construction

Demande de M. Haemmerli de construire un bâtiment à l'usage de bureau et habitation à la rue de Monruz (à l'ouest du No 27).  
 Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 22 juin 1938.  
 Police des constructions.

A remettre pour cas imprévu, aux environs du Locle, excellente affaire

## hôtel-restaurant

situé sur passage route cantonale. Chiffre d'affaire prouvé. Entrée: date à convenir.  
 Ecrire sous No P 253-68 N, à Publicitas, le Locle.

### Office des faillites de Boudry

## Enchères publiques d'immeubles à Boudry

### PREMIÈRE VENTE

Le jeudi 16 juin 1938, à 16 heures, à l'hôtel de ville de Boudry, l'office des faillites soussigné vendra par voie d'enchères publiques, les immeubles ci-dessous désignés, dépendant de la succession réputée de Paul Fuchs, à Areuse, savoir:

CADASTRE DE BOUDRY

Article 3086, Les Iles, champ de 739 m <sup>2</sup> .	Estimation officielle, Fr. 370.—
Article 3124, Les Iles, jardin de 848 m <sup>2</sup> .	Estimation officielle, » 590.—
Article 3135, Les Iles, champ de 868 m <sup>2</sup> .	Estimation officielle, » 610.—
Article 3136, Les Iles, champ de 698 m <sup>2</sup> .	Estimation officielle, » 350.—
Article 3137, Les Iles, champ de 1253 m <sup>2</sup> .	Estimation officielle, » 880.—
Article 3138, Les Iles, champ de 919 m <sup>2</sup> .	Estimation officielle, » 460.—
Article 3249, Les Iles, bâtiments, verger de 3483 m <sup>2</sup> .	Estimation officielle, » 880.—

Bâtiment principal à usage présentement de fabrique de conserves et habitation avec 7 logements de 2, 3 et 5 chambres et dépendances. Petit bâtiment à usage de poulailler et un dit à usage de hangar et couvert.  
 Assurance des bâtiments . . . Fr. 50,000.—  
 (supplément de 50%)  
 Estimation cadastrale . . . » 47,515.—  
 Estimation officielle . . . » 39,400.—

Droits aux articles 2548 et 3139 LES Iles, place et chemin.  
 Par la présente les créanciers gagistes et les titulaires de charges foncières sont sommés de produire à l'office soussigné, dans le délai de 20 jours, dès la date de la première publication du présent avis dans la « Feuille officielle », leurs droits sur les dits immeubles, notamment leurs réclamations d'intérêts et de frais, et de faire savoir en même temps si la créance est déjà échuë ou dénoncée au remboursement, le cas échéant pour quel montant et pour quelle date. Les droits non annoncés dans ce délai seront exclus de la répartition pour autant qu'ils ne sont pas constatés par les registres publics.  
 Devront être annoncés dans le même délai toutes les servitudes qui ont pris naissance avant 1912, sous l'empire du droit cantonal ancien et qui n'ont pas encore été inscrites dans les registres publics. Les servitudes non annoncées ne seront pas opposables à l'acquéreur de bonne foi des immeubles, à moins que, d'après le code civil suisse, elles ne produisent des effets de nature réelle même en l'absence d'inscription au registre foncier.  
 Les conditions de cette première vente, qui aura lieu conformément à la loi, l'extrait du registre foncier et le rapport de l'expert, seront déposés à l'office soussigné, à la disposition de qui de droit, dix jours avant celui de l'enchère.  
 Boudry, le 14 mai 1938.

Office des poursuites.  
 Le préposé: E. WALPERSWYLER.

**A VENDRE**  
 à Corcelles-Cormondrèche, à proximité gare Corcelles-Peseux-Auvernier et tram Corcelles.  
**belle propriété**  
 comprenant: sept chambres, cuisine, véranda, dépendances avec buanderie annexe, chauffage central, verger et jardin en plein rapport de 2000 m<sup>2</sup> environ. Vue splendide. Prix avantageux. Offres sous chiffres P 2586 N à Publicitas, Neuchâtel.

**A VENDRE**  
 un divan, deux fauteuils  
 un piano brun, état de neuf. Bas prix. Demander l'adresse du No 847 au bureau de la Feuille d'avis.

**A VENDRE**  
 A vendre excellent  
**radio Telefunken**  
 Fr. 70.—. S'adresser à M. Charles Remy, Fahys 15, Neuchâtel.

**DROIT comme un I**  
 vous vous tiendrez avec nos petits redresseurs forçant la position sans gêner. BAS PRIX, depuis Fr. 13.50, suivant âge. Envois à choix. — R. Michel, articles sanitaires, Mercerie 3, Lausanne.

**CHRISTEN**  
 SEYON 2 NEUCHÂTEL

## COMMUNE de FENIN-VILARS-SAULES

### Vente de bois

Le samedi 18 juin 1938, la commune de Fenin-Vilars-Saules vendra par enchères publiques, aux conditions habituelles, les bois suivants:

- 100 stères sapin
- 60 » hêtre
- 26 » écorce
- 2400 fagots de coupe
- 9 1/2 tas de lattes
- 1 bille sapin de 1 m<sup>3</sup>.

Le rendez-vous est à 13 h. et demie au haut de Saules, Vilars, le 11 juin 1938.  
 Conseil communal.

## IMMEUBLES

**Propriété moderne**  
 dans belle situation au bord du lac, à vendre à conditions avantageuses. Adresser offres écrites à case postale 366, Neuchâtel.

**A vendre dans la banlieue ouest de Neuchâtel immeuble locatif** situé à proximité du lac, comprenant 8 appartements de 2, 3 et 4 chambres, avec magasin. S'adresser à l'Etude Petitpierre & Hotz.

A remettre pour cas imprévu, aux environs du Locle, excellente affaire

## hôtel-restaurant

situé sur passage route cantonale. Chiffre d'affaire prouvé. Entrée: date à convenir.  
 Ecrire sous No P 253-68 N, à Publicitas, le Locle.

### Office des faillites de Boudry

## Enchères publiques d'immeubles à Boudry

### PREMIÈRE VENTE

Le jeudi 16 juin 1938, à 16 heures, à l'hôtel de ville de Boudry, l'office des faillites soussigné vendra par voie d'enchères publiques, les immeubles ci-dessous désignés, dépendant de la succession réputée de Paul Fuchs, à Areuse, savoir:

CADASTRE DE BOUDRY

Article 3086, Les Iles, champ de 739 m <sup>2</sup> .	Estimation officielle, Fr. 370.—
Article 3124, Les Iles, jardin de 848 m <sup>2</sup> .	Estimation officielle, » 590.—
Article 3135, Les Iles, champ de 868 m <sup>2</sup> .	Estimation officielle, » 610.—
Article 3136, Les Iles, champ de 698 m <sup>2</sup> .	Estimation officielle, » 350.—
Article 3137, Les Iles, champ de 1253 m <sup>2</sup> .	Estimation officielle, » 880.—
Article 3138, Les Iles, champ de 919 m <sup>2</sup> .	Estimation officielle, » 460.—
Article 3249, Les Iles, bâtiments, verger de 3483 m <sup>2</sup> .	Estimation officielle, » 880.—

Bâtiment principal à usage présentement de fabrique de conserves et habitation avec 7 logements de 2, 3 et 5 chambres et dépendances. Petit bâtiment à usage de poulailler et un dit à usage de hangar et couvert.  
 Assurance des bâtiments . . . Fr. 50,000.—  
 (supplément de 50%)  
 Estimation cadastrale . . . » 47,515.—  
 Estimation officielle . . . » 39,400.—

Droits aux articles 2548 et 3139 LES Iles, place et chemin.  
 Par la présente les créanciers gagistes et les titulaires de charges foncières sont sommés de produire à l'office soussigné, dans le délai de 20 jours, dès la date de la première publication du présent avis dans la « Feuille officielle », leurs droits sur les dits immeubles, notamment leurs réclamations d'intérêts et de frais, et de faire savoir en même temps si la créance est déjà échuë ou dénoncée au remboursement, le cas échéant pour quel montant et pour quelle date. Les droits non annoncés dans ce délai seront exclus de la répartition pour autant qu'ils ne sont pas constatés par les registres publics.  
 Devront être annoncés dans le même délai toutes les servitudes qui ont pris naissance avant 1912, sous l'empire du droit cantonal ancien et qui n'ont pas encore été inscrites dans les registres publics. Les servitudes non annoncées ne seront pas opposables à l'acquéreur de bonne foi des immeubles, à moins que, d'après le code civil suisse, elles ne produisent des effets de nature réelle même en l'absence d'inscription au registre foncier.  
 Les conditions de cette première vente, qui aura lieu conformément à la loi, l'extrait du registre foncier et le rapport de l'expert, seront déposés à l'office soussigné, à la disposition de qui de droit, dix jours avant celui de l'enchère.  
 Boudry, le 14 mai 1938.

Office des poursuites.  
 Le préposé: E. WALPERSWYLER.

**A VENDRE**  
 à Corcelles-Cormondrèche, à proximité gare Corcelles-Peseux-Auvernier et tram Corcelles.  
**belle propriété**  
 comprenant: sept chambres, cuisine, véranda, dépendances avec buanderie annexe, chauffage central, verger et jardin en plein rapport de 2000 m<sup>2</sup> environ. Vue splendide. Prix avantageux. Offres sous chiffres P 2586 N à Publicitas, Neuchâtel.

**A VENDRE**  
 un divan, deux fauteuils  
 un piano brun, état de neuf. Bas prix. Demander l'adresse du No 847 au bureau de la Feuille d'avis.

**A VENDRE**  
 A vendre excellent  
**radio Telefunken**  
 Fr. 70.—. S'adresser à M. Charles Remy, Fahys 15, Neuchâtel.

**DROIT comme un I**  
 vous vous tiendrez avec nos petits redresseurs forçant la position sans gêner. BAS PRIX, depuis Fr. 13.50, suivant âge. Envois à choix. — R. Michel, articles sanitaires, Mercerie 3, Lausanne.

**CHRISTEN**  
 SEYON 2 NEUCHÂTEL

## LILIAN SHAMPOOING

ménage et nettoye bien les cheveux. Inoffensif pour les cheveux et le cuir chevelu. SHAMPOOING LILIAN est en vente partout.

Dr A. WANDER S.A. BERNE

ÉLÉGANT GRACIEUX PRATIQUE

**Sacs de dame**  
 Riche collection en nouveautés

**Sacs blancs**  
 lavables dep. Fr. 4.70

E. Biedermann Maroquinier Neuchâtel

## TISSAGE NEUCHATELOIS

ŒUVRE DE BIENFAISANCE

Bancs de marché (près de la Ménagère)

Le jeudi 16 juin 1938 Le jeudi 30 juin 1938

**Vente d'objets pratiques et utiles**

Cette œuvre se recommande très vivement à votre bienveillance

La Maison Buser & Fils Au Cygne Ameublements Literie

est à votre disposition pour transformations, réparations, nettoyage, désinfection de tous meubles, stores, literie, etc.

On cherche à domicile Téléphone 52.646

Pressant. — A vendre belle armoire à glace rue de la Côte 84.

**Jumelles Zeiss, Kern** et d'autres premières marques dans tous les prix  
**M. Luther** opticien-spécialiste  
 Place Purry - Neuchâtel

Voilà une bonne affaire...



Nous venons de recevoir un superbe choix  
**Pulovers et Gilovers**

RAVISSANT PULLOVER, en coton mercerisé, avec petit col brodé, très jolies teintes, la pièce . . . **2.40**  
**PRIX PUBLICITAIRE**

PULLOVER SPORT, en pure laine, côte 2 x 2, teintes modes, modèle très seyant, la pièce . . . **3.50**  
**PRIX PUBLICITAIRE**

GILOVER, « genre lin », façon très chic, richement brodé main, teintes nouvelles, la pièce . . . **3.90**  
**PRIX PUBLICITAIRE**

GILOVER, genre « Schwyzerli », très jolie exécution avec petite basque, teintes mode, la pièce **5.80**  
**PRIX PUBLICITAIRE**

JOLI PULLOVER FILLETTE avec petit col rond, fermant avec broche, petite manche bouffante, la pièce depuis . . . **1.95**  
**PRIX PUBLICITAIRE**

**NOS PRIX PUBLICITAIRES** sont très bon marché

**GRANDS MAGASINS au SANS RIVAL**  
 R. GONSET-HENRIQUOUD S.A. NEUCHÂTEL  
 VEND BON ET BON MARCHÉ

**MAIGRIER**  
 sans inconvénient par le massage grâce à la lotion amaigrissante Bahari, qui agit avec efficacité contre l'embonpoint gênant et malsain. Produit naturel entièrement inoffensif. Flacon à Fr. 4.— et 7.20.  
**PHARMACIE M. DROZ** 2, RUE SAINT-MAURICE RUE DU CONCERT

Visite inattendue? ... mais vous n'êtes pas empruntée!  
**NESCAFÉ**  
 vous permet d'offrir à la minute un délicieux café.  
 Le café sans caféine.  
 Un produit Nestlé

**MESSIEURS!**  
**Vos chemises - Vos cols - Vos cravates**  
 chez **Guye-Prêtre** Saint Honoré - Numa Droz  
 Maison neuchâteloise  
 Spécialiste en ces articles

**VOLAILLES**  
 Grand choix de poulets du pays et de l'étranger. Pigeons du pays. Lapins au détail.  
 Bien assorti en  
**POISSONS du lac**  
 Toujours filets de poissons de mer frais.  
 Au magasin  
**Lehnherr frères**

Four vos **REPARATIONS** et achats de  
**Pendules neuchâteloises**  
 RÉGULATEURS et MONTRES, tous genres, ainsi que pour toutes réparations de BIJOUX et D'ORFÈVRES, adressez-vous en toute confiance à  
**H. VUILLE FILS**  
 HORLOGER-BIJOUTIER  
 vis-à-vis du Temple du bas NEUCHÂTEL

**Société Coopérative de Consommation**  
**SIROPS**  
 arôme framboise, capillaire, grenadine, citronnelle, Fr. 1.40 le litre  
**Orangeade** Fr. 1.70 le litre  
**Framboise «Lenzbourg»** pur jus de fruits et sucre Fr. 1.75 le litre  
**Flacons Sport «Lenzbourg»** arôme citron: Fr. -.80 framboise: -.85  
**Flacons Touriste «Rocco»** framboise: Fr. -.50  
**RISTOURNE!**

**Atelier mécanique de Broderie Plissés Ajours Boutons**  
**DENGLER, Seyon 12**  
 En vue d'apprendre le français à fond, jeune instituteur grison cherche place de  
**demi-pensionnaire**  
 dans bonne famille (15 juillet-15 octobre). Enseignerait l'allemand, aiderait au bureau ou dans commerce. — Offres écrites sous G. E. 853 au bureau de la Feuille d'avis.

**DEMANDES à ACHETER**  
 On cherche à acheter d'occasion une  
**lessiveuse**  
 Faire offres avec prix et grandeur à Jules Gaffner, Landeys (Val-de-Ruz).  
 On achèterait jeune chien  
**fox ratier**  
 bien tacheté. — Offres à A. Eggerstwyler, directeur, Tour Henri 11, Fribourg.  
 On cherche à acheter  
**pièces d'or**  
 seulement en parfait état, sans égratignures ou blessures dans le bord. Pièce de Fr. 100.— suisse 1925 à Fr. 275.— à 280.—. Ecus de tir de Fribourg Fr. 100 1934 à Fr. 142.—. — Offres sous chiffres OF 3350 T aux Orell Füssli Annonces, Bâle.

**BIJOUX**  
 ancien or, platine Achat à bon prix  
**L. MICHAUD**  
 acheteur patenté Place Purry 1

**AVIS DIVERS**  
**Enquêtes spéciales**  
 recherches, filatures, etc. Travail consciencieux et prix modérés. Case postale gare No 62, Lausanne. AS 15627 L

**Pour un taxi**  
 téléphonez au  
**52.313**  
 Stationnement: Place PURRY et GARE A. Streit.

**Force nerveuse**  
 et résistance à la fatigue grâce à cette précieuse habitude:  
**ELCHINA**  
 3 fois par jour de  
 fra. 2.75, 6.25, Cure compl. 20.—

Vient d'arriver

**UNE NOUVEAUTÉ**  
 à un prix  
**étonnamment bas**  
**Côtelé mousseux**  
 la soie rayonne de qualité  
 magnifique création estivale pour robes et ensembles, ravissants coloris mode tels que vieux rose, ciel, vert, fraise, blanc, et noir, largeur 90 cm. . . . . le mètre

**4.50**

Seul le spécialiste peut vous offrir une pareille qualité à pareil prix

Voyez notre grande vitrine spéciale

**AU LOUVRE**  
**LA NOUVEAUTÉ S.A.**

«Service des forêts» aux Indes

# UNE AVENTURE PALPITANTE UN JOUR DE NOËL

Une abonnée veut bien nous communiquer ce passionnant récit qu'elle a traduit pour nous d'une revue anglaise :

... Mon mari est dans le « Service des forêts » aux Indes. Notre camp était situé dans la haute forêt de Kanara; de belles futaies et des bambous recouvraient les coteaux. Le gibier des tropiques s'y rencontrait en abondance et rien n'était plus commun que les cris rauques de la panthère, le rugissement puissant du tigre et les notes de détresse des daims et des singes. Les sous-bois étaient souvent très denses et la lumière faible, on n'y voyait que rarement une créature, cependant on acquiesçait l'habitude d'écouter les moindres bruits.

L'après-midi de Noël, nous partîmes tous deux en auto sur l'unique route carrossable. Au bout de quelques kilomètres nous descendîmes à pied un sentier pour charrettes qui traversait une épaisse jungle. Ainsi, nous arrivâmes à une charmante rivière qui coulait entre des rocs arrondis avec ici et là, de claires étendues de galets et beaucoup de plantes fleuries sur ses bords. Les oiseaux et les libellules se croisaient en tous sens. C'est là que je me reposai pendant que mon mari s'en allait inspecter une zone récemment endommagée par le feu.

J'étais assise à quelques mètres du fleuve avec, derrière moi, un épais buisson de tamaris. Tout à coup, la plus grande mangouste que j'aie jamais vue, apparut le long de la berge. Elle était aussi grande qu'un chat de bonne taille et m'observait déjà quand je la remarquai. Une fois à ma hauteur, elle fit un quart de tour et m'approcha jusqu'à deux mètres. Elle fit le gros dos, hérissa chacun de ses poils jusqu'à paraître deux fois sa grandeur. Puis elle s'en retourna avec un grognement de doute, descendit le long de la rivière, puis disparut. Dix minutes plus tard, une feuille craqua dans le buisson derrière moi. Tournant doucement la tête, je la vis disparaître (apparemment dans la terre) à un mètre de moi.

Mon mari et moi revînmes au camp. Plus tard, nous sortîmes de nouveau en auto espérant ajouter quelque chose à notre garde-manger, mais rien ne se montra. Il se faisait tard quand nous reprîmes le chemin du retour. Le ciel était sans lune, et la sombre forêt s'étendait jusqu'à quelques pas de la route.

A environ 6 km. du camp, l'auto souffla et s'arrêta. C'était une machine vieille de huit ans, avec au moins vingt bouts de ficelle tenant ensemble ses pièces et ayant cette sorte de phares qui ne s'allument que quand le moteur fonctionne. Rien de ce que nous pouvions faire ne la fit avancer. Mon mari proposa de rentrer à pied à la maison. Je refusai nettement; j'avais fait une promenade de 4 km. cet après-midi et en

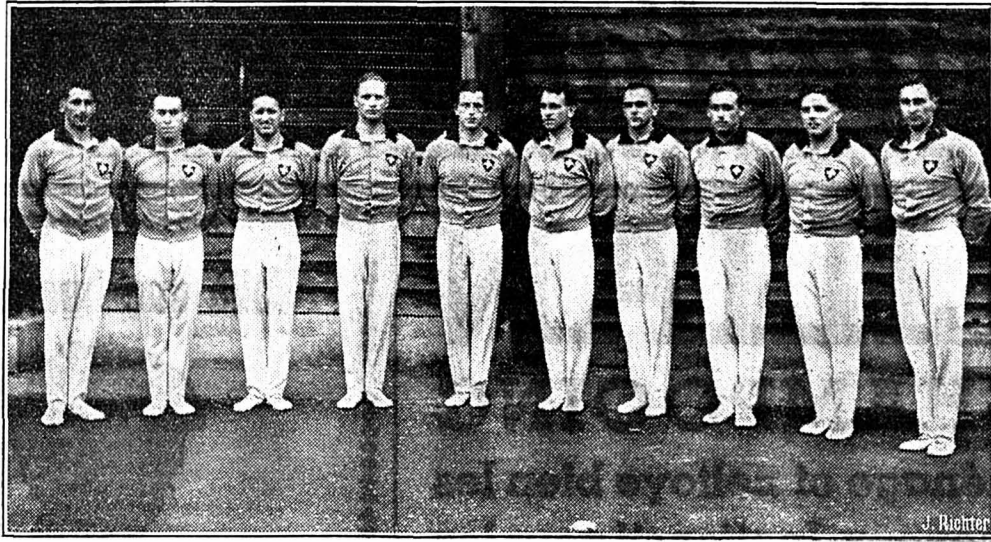
plus je marche péniblement dans la nuit. Je le priaï de se rendre à un village et de trouver un char pour nous remorquer à la maison.

Quand il fut parti, j'attendis en somnolant. Il n'y avait que de l'ombre à voir. Un cerf-sambar lança un appel. Dans le lointain, une panthère faisait un bruit de scie, des hiboux ululaient de temps à autre, des insectes bruissaient et bourdonnaient. Le froid commençait à me saisir et j'avais faim.

Tout à coup, un faible bruit, différent des autres se fit entendre. Je me levai, mes mains en cornet derrière les oreilles, écoutant... dans le lointain un bruit semblable à celui de pas lourds et inégaux... Ce ne pouvait être qu'une seule chose, des éléphants. Six semaines auparavant, un de nos gardes avait été tué: effrayé de voir un éléphant debout au bord de la route, il était tombé de sa bicyclette. L'éléphant les avait piétinés, lui et sa machine. Prés de notre camp, un cultivateur était assis dans sa guérite surveillant ses champs, quand un éléphant le renversa et lui cassa quelques côtes. Un autre avait arraché une borne d'une nouvelle route — les éléphants détestent des objets étrangers sur leur chemin. Que me fallait-il faire? En appelant, je risquais seulement de les énerver et non de les effrayer. La jungle n'offrait aucun refuge. Dans l'obscurité, il était impossible de grimper sur un grand arbre. Et les bruits approchaient et j'étais sûre qu'ils étaient soit sur la route, soit sur ses côtés. Alors, je pensai à la mère mangouste: si l'ennemi est trop puissant pour être attaqué de front, bluffe! Il fallait à tout prix que ces éléphants fussent éloignés de la route avant qu'ils ne vissent l'auto... J'allais faire semblant d'être une grande foule bruyante! Vite! Un bidon d'huile — je tapai dessus avec un sac rempli d'outils disparates. Deux autres vides de pétrole — je les frappai des pieds, ce qui faisait croire à une marche infernale, et, sans arrêt, je fis retentir la corne de l'auto. En plus, je chantai d'une voix puissante: « Bon roi Wenceslas ». Quand je m'arrêtai pour écouter, il régnait un silence complet, à part les insectes. Je redoublai des pieds et des mains aussi fort que possible et donnai deux bis, quoique je pus à peine chanter, tant je risais, le tintamarre étant vraiment affreux.

En revenant assez tard avec un char à bœufs et une lanterne, mon mari avait vu les fraîches empreintes de trois éléphants avançant du côté de l'auto, mais ils avaient quitté la route. Quand nous les dépassâmes, ils se mirent à barêter et à trépigner dans la jungle toute proche.

A minuit, nous nous asséyions devant la dinde de Noël — c'est-à-dire le paon ici — qui fut servi promptement, chaud et pas brûlé.

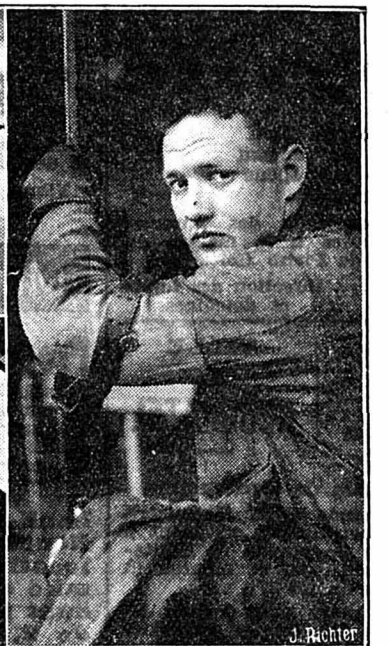
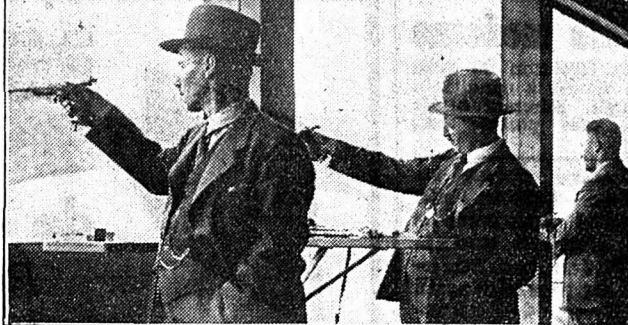


### LES GYMNASTES A BADEN

Voici, à l'exception de Schürmann, blessé, les gymnastes suisses qui ont participé dimanche, à Baden, aux sélections en vue des championnats internationaux de Prague: de gauche à droite: Spörri, Studer, Bader, Bachmann, Mack, Beck, Kappeler, Schmid, Piantoni et Nägelin. Studer et Kappeler ont été éliminés. Tous les autres, ainsi que Schürmann et Reusch, sont qualifiés pour la compétition.

### LES TIREURS A LUCERNE

Nos futurs représentants au match international de tir, qui aura lieu l'an prochain à Lucerne, se sont entraînés samedi et dimanche. Voici: à gauche, en haut (de l'avant à l'arrière): le jeune espoir Simmen, Salzmann, Reich, Jetzer, Hugli, Geiger et Büchler; en bas: trois tireurs au pistolet, de gauche à droite: Büchler, Flüchiger et Greinacher; à droite: le benjamin du groupe, le Zuricois Büchler, âgé de 23 ans.



## Avant une importante votation

# Vous n'avez pas lu le code pénal suisse?

Très probablement non. « Un code pénal, cela concerne les juges, les avocats et les bandits de grand chemin. » Ainsi pensent beaucoup de nos concitoyens auxquels leur honnêteté procure une conscience parfaitement tranquille et qui sont assurés de ne jamais comparaître devant un tribunal.

Il y a cependant une foule de raisons pour les honnêtes gens de s'intéresser au droit pénal. D'abord, les Neuchâtelois ne sauraient être indifférents à une législation centralisée qui abattra les derniers vestiges de souveraineté des cantons. Ensuite, nous avons le légitime désir de vivre dans une société convenablement armée pour mettre à la raison les mauvais garçons de tout acabit et inspirer une juste crainte à ceux qui voudraient les imiter.

Enfin, quelle que soit notre attention, rien ne garantit que nous ne commettions pas un jour ou l'autre un délit par négligence ou que nous ne nous rendions coupable de quelque contravention.

A ce propos, le code pénal suisse a érigé en délits des actes qui jusqu'ici ne donnaient lieu qu'à des réparations civiles.

Lisez par exemple l'article 227. Il punit celui qui, intentionnellement aura causé une inondation, l'éroulement d'une construction ou un éboulement et aura par là, sciement mis en danger la vie ou l'intégrité des personnes ou la propriété d'autrui.

Rien à redire à ceci. Mais le troisième alinéa du même article 227 frappe d'emprisonnement ou d'amende celui qui commet les mêmes actes par négligence. Voyez un locataire qui a oublié de fermer le robinet de sa cuisine. L'eau déborde, s'infiltre à l'étage inférieur où elle cause des dégâts. Poursuite pénale d'office s'il vous plaît, contre le locataire qui sera trop heureux de se tirer avec une amende puisque le CODE prévoit jusqu'à l'emprisonnement. Heureusement que la peine de mort a été supprimée!

Un peu plus loin, l'article 229 punit celui qui aura enfreint les règles de l'art en dirigeant ou en exécutant une construction ou une démolition et aura par là sciement mis en danger la vie ou l'intégrité corporelle des personnes. Remarquez que cet article est applicable sans qu'il se soit produit le moindre accident ou le moindre dégât. Ici encore, la négligence est aussi punissable. Voilà les architectes, entrepreneurs, maîtres d'état, et ouvriers dûment avertis. Le code pénal suisse qui peut se montrer si indulgent aux grands condamnés, est vraiment bien sévère pour les gens du bâtiment.

Enfin, le monde du commerce, de l'artisanat, de l'industrie a-t-il pris garde à un article 325 ainsi conçu: Celui qui, intentionnellement ou par négligence, aura contrevenu à l'obligation légale de conserver sa comptabilité régulière; celui qui intentionnellement ou par négligence, aura contrevenu à l'obligation légale de conserver ses livres, lettres et télégrammes d'affaires, sera puni des arrêts ou de l'amende.

Actuellement, c'est en cas de banqueroute que l'absence de comptabilité régulièrement tenue a des conséquences pénales; avec le code pénal suisse en revanche, les commerçants qui ne pourront produire au fisc leurs livres de comptes seront non seulement frappés de peines fiscales mais seront en outre passibles d'arrêts ou d'amende. Il en sera de même si l'on découvre que les mêmes commerçants n'ont pas conservé leur correspondance d'affaires...

Vous voyez que nous avions raison de conseiller aux honnêtes gens aussi de lire très attentivement l'exemplaire du code pénal suisse qu'ils ont reçu.

Comité neuchâtelois d'action contre le code pénal suisse.

## Communiqués

### Pour la restauration du temple de Serrières

Si les temps que nous vivons sont marqués du signe de la force, si les énergies ne savent plus se grouper que pour la conquête de commodités matérielles toujours plus raffinées, il est toutefois certains gestes et certaines entreprises, dépourvus de tout intérêt personnel, qui réhabiliteront notre époque aux yeux des générations futures. C'est ainsi qu'il s'est constitué à Serrières, au cours de l'hiver dernier, un comité réunissant des femmes et des hommes de bonne volonté, comité qui s'est donné pour but la restauration du temple de cette localité.

Construit en 1635, restauré une première fois en 1666 et une dernière fois en 1899, le temple de Serrières a subi à nouveau les « outrages du temps ». Les retouches assez importantes, auxquelles il fut procédé pendant la guerre, se sont révélées nettement insuffisantes; ses colonnes se sont détachées et effacées; ses murs se sont saillis; le chauffage assuré par un gros poêle est défectueux; la galerie doit être consolidée: telles sont indiquées sommairement les brèches qui doivent être réparées.

La restauration d'un temple, si modeste qu'en soit le projet, demande toujours de la part des intéressés un gros effort financier. Cet effort, il devrait être celui de tous ceux qui ressortissent à la paroisse de Serrières; bien plus, il devrait être celui de tous ceux qui sont pour le maintien de notre patrimoine spirituel.

Il est prévu, au fins de constituer un premier fonds en faveur de la restauration souhaitée, une grande vente au collège de Serrières pour les 1er et 2 juillet prochains. Des affiches apposées dans les trams, des avis publiés dans nos journaux, donneront le détail de cette manifestation.

Il était bon et utile, pourtant, d'attirer, dès à présent, l'attention du public sur l'œuvre entreprise et les difficultés financières qu'elle suppose. Œuvre de longue haleine, certes, et dont la réalisation exigera le concours de tous. L'on veut espérer, toutefois, que les bonnes volontés ne manqueront pas.

## LES ARTS ET LES LETTRES

### Les romans

#### L'Affaire de la rue Lepic

par M. Henry BORDEAUX

Les romans qu'a publiés M. Henry Bordeaux, au cours de sa longue et féconde carrière littéraire, ne se comptent plus. Les uns sont des œuvres solides et pleines de sens qu'il y a toujours plaisir à lire; les autres sont destinés à passer, comme tant de choses en ce bas monde...

A coup sûr, « L'Affaire de la rue Lepic » (Plon, Paris) est l'un des bons livres qu'ait écrits M. Bordeaux. Il met en scène deux jeunes gens de ce temps et qui, par conséquent, doivent considérer la vie avec un courage accru, un courage nécessaire par tous les obstacles de l'heure. Au vrai, le jeune homme a connu son ère de facilité dont il doit se ressentir. Une jeune fille, proprement admirable, mûrie par la vie, lui aide à payer et, lui, en est digne. Je ne vous dirai pas dans le détail sur quel plan surgissent ces obstacles; ils touchent à l'une des plaies sociales du présent — l'avortement — et M. Bordeaux peut à ce propos, comme il y excelle, corriger bien des fausses notions, dénoncer des erreurs et se dresser contre les préjugés. Son œuvre, outre que le récit est charmant, est donc des plus utiles à lire. Et comme l'auteur a bien fait de la terminer par une évocation de la grande figure de Lyautey!

### Une rencontre

#### Maurras au fauteuil de La Fontaine

Nul n'ignore que Charles Maurras occupe à l'Académie le fauteuil de Jean de La Fontaine. La rencontre de l'illustre fabuliste et du grand polémiste est curieuse à bien des points de vue.

Mais il est particulièrement piquant de rapeler le veto qu'opposa Louis XIV à l'élection de La Fontaine.

Aujourd'hui certains n'hésitent pas à faire appel à M. Albert Lebrun, pour qu'à l'exemple du grand Roi il s'oppose à l'entrée de Charles Maurras à l'Académie.

Il est peu probable pourtant que M. Lebrun s'inspire des méthodes du Roi Soleil!

## Villégiatures

N'attendez pas au dernier moment pour nous signaler votre changement d'adresse! Toute modification dans l'expédition du journal doit nous parvenir.

## la veille de son entrée en vigueur

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

## LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

### Au corps des sapeurs-pompiers de la compagnie 2

Samedi soir, à la Rotonde, a eu lieu une petite cérémonie au sein de la Cie 2 des sapeurs-pompiers à l'occasion du 25ème anniversaire de l'entrée dans le corps des sapeurs-pompiers de la ville de Neuchâtel de son chef et capitaine, M. C. Schild.

Après un souvenir très bien servi, l'heure des discours arriva. Ce fut le lieutenant Pierre Evard, qui ouvrit les feux en saluant les deux représentants de l'état-major, le capitaine Krebs et son adjoint Payonot. Après quoi, il signala la belle activité du capitaine Schild au sein de ce corps et lui souhaita encore une longue carrière dans la Cie 2 pour le bien des sapeurs de la cité et de ses concitoyens.

Le capitaine Charles Schild est entré en 1913 dans le corps des sapeurs-pompiers en même temps que la grande Majrjus. Il y déploya une activité féconde. Il passa caporal puis à tous les grades supérieurs, toujours en se montrant généreux de ses conseils et bon directeur de travail. Il démontra si bien ses capacités qu'il passa commandant de la Cie 2.

Après quelques discours, le lieutenant Evard remit au capitaine Schild une superbe chaîne avec dédicace.

Et il était déjà tard quand l'heure de la séparation arriva.

### Le cinquantenaire de l'Alliance suisse des samaritains

L'Alliance suisse des samaritains fut fondée en 1898 à Aarau. Elle peut donc fêter cette année son 50ème anniversaire. Cette commémoration aura lieu à l'occasion de l'assemblée des délégués les 2 et 3 juillet à Aarau.

### Pour la vieillesse

Le comité neuchâtelois de cette œuvre de secours en faveur des vieillards nécessiteux, fondée chez nous en 1922, s'est réuni le 3 juin à Aulverrier.

Il tient que le public sache que sa situation financière est précaire, que, pour secourir les 865 vieillards de notre canton qui comptent sur lui, il faudrait que ses recettes augmentent de 20 pour cent environ, qu'il y a des detresses nombreuses contre lesquelles il ne peut rien faire, faute de ressources suffisantes.

Le budget qu'il a dû adopter pour

### 1938 l'oblige à prévoir un déficit de 20.000 fr., mais il sait qu'on ne fait jamais appel en vain au cœur des Neuchâtelois. Il demande donc qu'on veuille bien lui adresser encore des dons individuels, les produits de collectes faites pour lui et des legs de personnes charitables, sans lesquels il ne saurait faire face à ses engagements. Il se souvient avec reconnaissance des libéralités qu'il a reçues déjà et il ne doute pas que l'année 1938 lui apportera de plus grandes encore. Il se borne donc à rappeler à ceux qui peuvent donner peu ou beaucoup qu'une occasion s'offre à eux de faire du bien selon leurs moyens, et plus de bien qu'ils ne pensent.

### Emissions radiophoniques de mercredi

(Extrait du journal « Le Radio »)

SOTTENS: 12.29, l'heure, 12.30, inform. 12.40, disques. 15.59, l'heure, 17 h, conc. récréatif par l'O. R. S. A. 18 h, pour la jeunesse. 18.50, intermède. 18.55, causerie sur Sienna et la peinture des saints. 19.10, intermède. 19.15, micro-musique. 19.50, inform. 20 h, orchestre Bob Engel. 20.30, théâtre gai: « Les assureurs », pièce d'Hervilliez; « Mon tailleur », pièce de Capus. 21.15, chansons et poèmes. 21.45, musique légère. 22.10, à la conférence internationale du travail. 22.30, jazz-hot.

Télédiffusion: 11 h. (Marseille), concert. 13.45 (Radio-Paris), musique variée.

BEROMUNSTER: 12 h., chants populaires. 12.40, conc. par l'O. R. S. A. 13.20, conc. récréatif. 17 h., conc. récréatif par l'O. R. S. A. 17.30, conc. récréatif. 19.30, disques. 20.45, conc. par l'O. R. S. A. 21.45, piano.

Télédiffusion: 15.30 (Vienne), violon et piano. 16 h. (Deutschlandsender), musique récréative. 22.30 (Vienne), musique récréative.

MONTE-CENERI: 12 h., chants populaires. 12.40, conc. par l'O. R. S. A. 17 h., conc. récréatif. 19.30, disques. 20.45, conc. par l'O. R. S. A. 21.45, piano.

Télédiffusion (progr. europ. pour Neuchâtel):

Europe I: 13.15 (Stuttgart), concert. 14.10 (Vienne), disques. 15.15 (Berlin), orchestre. 16 h. (Glottbad), concert. 17.10 (Deutschlandsender), concert. 19.10 (Frankfurt), concert. 21.20 (Varsovie), chant. 22.20 (Milan), danse.

Europe II: 12 h. (Strasbourg), musique légère. 14 h. (Lyon), théâtre. 17 h. (Grenoble), orchestre. 20.20 (Lyon), variétés. 20.30, « L'otage », pièce de Claudel.

RADIO-PARIS: 12.15 et 13.45, musique variée. 14.45, violoncelle. 17 h., musique variée. 20.30, chant. 21 h., variétés.

BRUXELLES: 20 h., « Le tzarevitch », opérette de Lehár.

LONDRES REG.: 20 h., violoncelle. BUDAPEST: 20 h., orchestre.

PARIS P. T. T.: 20.30, orchestre national.

LILLE: 20.30, « Guillaume Tell », opéra comique de Rossini.

### Utile et agréable

Ce qui est agréable peut être également utile si votre choix se porte sur un remède ayuré de triples avantages: tonique par son quinquina, reconstituant par ses substances extractives de la viande, fortifiant par son lacto-phosphate de chaux, le « VIN DE VIAL » à base de malaga, moelleux, riche et chaud, est véritablement ce médicament-aliment auquel recourent les anémiques, convalescents, et toutes personnes débiles et délicates. La fidélité de sa clientèle depuis longtemps est la preuve de sa valeur.

### «VIN DE VIAL»

## RÉVEILLENZ LA BILE DE VOTRE FOIE - et vous vous lèverez le matin plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir!

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végetales, douces, elles font couler la bile. Exigez les PETITES PILULES CARTERS pour le Foie. Toutes Pharmacies. Frs 2.25.

## Carnet du jour

Université (Aula): 20 h. 15. Audition: classe de virtuosité de M. Adrien Calame.

CINÉMAS

ReX: Les révélés du « Bounty ».

Studio: Sous la robe rouge.

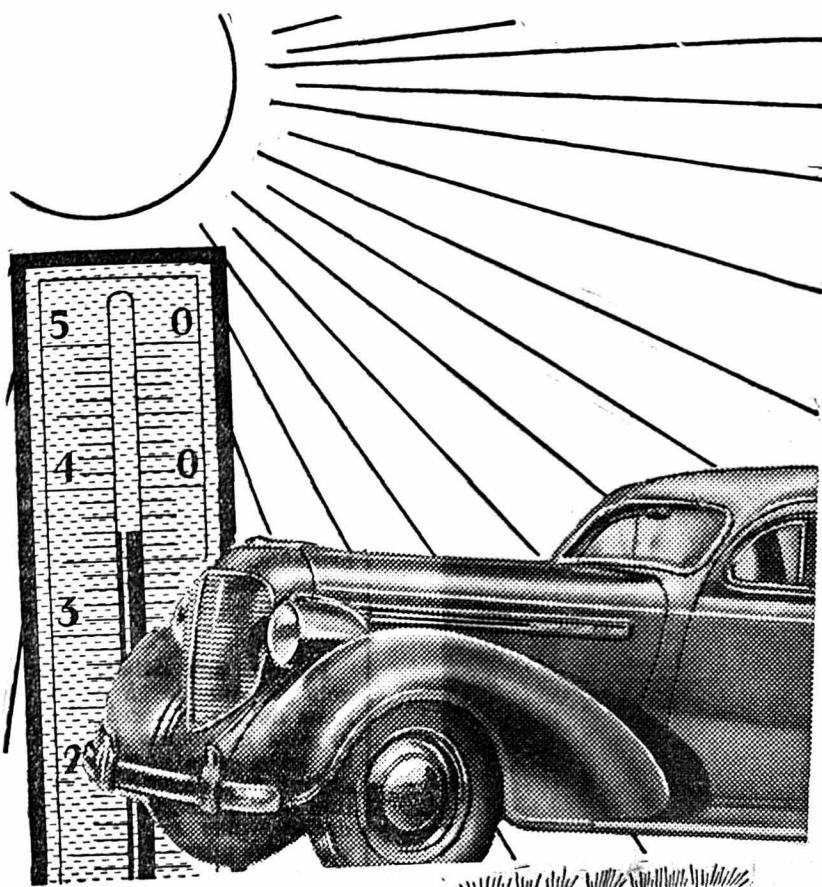
Apollo: Les horizons perdus.

Palace: 4 heures du matin.

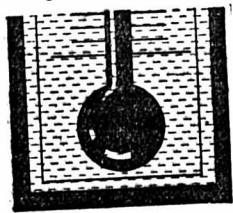
**Des cheveux LUMINEUX.**

...grâce à la nouvelle brillantine «ricinée» du Dr Roja. A base d'huile de ricin dégraissée, elle stimule l'action des glandes sébacées, favorise la pousse des cheveux et entretient leur santé. La plus «fluide» de toutes les brillantines, elle se vaporise très facilement et rend les cheveux souples et brillants comme de la «soie». En vente partout. ATHANOR S.A., 19, rue Toepfer, GENEVE.

**BRILLANTINE D'ROJA**  
A L'HUILE DE RICIN



Rouler par temps **CHAUD**  
exige un **MOTEUR PROPRE!**



Le pire ennemi de l'huile ordinaire est la chaleur. On dit qu'à chaud « l'huile tourne en eau ». Elle perd tout pouvoir lubrifiant et se décompose, encrassant le moteur de calamine, de

gomme et de dépôts boueux ou charbonneux. Pour rouler vite et longtemps à la chaleur, il vous faut un graissage « riche » et un moteur **PROPRE** : Il vous faut Mobiloil : c'est la seule huile qui soit purifiée 100 % et totalement libérée de tous éléments indésirables par le fameux Procédé **Clirosol**. Par économie, faites le plein aujourd'hui.



VACUUM OIL COMPANY N.V., BALE

**Mobiloil**

« Tient le moteur PROPRE, garde le moteur JEUNE »

La saison de chauffage étant terminée  
il convient de faire graisser votre **chaudière de chauffage central**  
et vérifier votre installation  
Adressez-vous à  
**« Calorie »**  
Ecluse 47 Tél. 52.088

**24 juin...** époque des déménagements, époque aussi où l'on songe à moderniser son mobilier pour le nouvel intérieur. Il vous sera aisé de le faire puisque

**Meubles G. MEYER**  
Faubourg du Lac 31  
Neuchâtel

reprendra au plus haut prix les meubles qui ont cessé de vous plaire en échange de plus modernes. Demandez aujourd'hui encore devis et conditions sans aucun engagement pour vous.

Le transfert de votre

**téléphone**

et

**télédiffusion**

se fera très rapidement et à un prix modéré par les soins de la maison

**ELEXA S.A.**

ELECTRICITÉ

Concessionnaire (classe A)

de l'Administration des P.T.T.

Temple Neuf - Neuchâtel

Téléphone 53.392

Nous nous occupons de toutes les formalités

Bonne pêche de **bondelles**  
à fr. 1.10 la livre

Palées et filets de palées  
à fr. 1.20 la livre

Au magasin de comestibles **SEINET FILS S.A.**  
Rue des Epancheurs 6  
Téléphone 51.071

Quel plaisir...



rouler **ALLEGRO**

**F. PERRITAZ & C<sup>e</sup>**

TEMPLE-NEUF 8

Téléphone 53.808

le bon marchand

de combustibles

Vous voulez éviter — les effets excitants de la **caféine** — mais en même temps vous voulez savourer — un excellent café.

Vous demandez à

— **ZIMMERMANN S.A.** son café

sans caféine

grand arôme

seulement

90 c. les 200 gr.



**VOUS TROUVEZ**

les lunettes modernes

à des prix très avantageux

chez

**André Perret**

opticien

Epancheurs 9 - NEUCHÂTEL

Qualité et solidité — Réparations soignées

**Ecole de rythmique Jaques-Dalcroze**

Cercle de l'Union - Faubourg du Lac 33

**Fête de fin d'année**

DIRECTION : NELLY SCHINZ

Mercredi 15 juin, à 17 h. 15 :

Matinée pour enfants

Jeudi 16 juin, à 20 h. : Soirée

Billets à l'entrée : Adultes Fr. 1.10, enfants Fr. —.55



Epantant!  
Moutarde Berna  
Vinaigre Berna  
F. de Vinaigres & moutardes, Berne S. A.



Jeudi 16 juin dès 10 heures, aura lieu « Aux Armourins » une

**DÉMONSTRATION**

gratuite sur la manière la plus rationnelle de

**CONSERVER LES FRUITS ET LÉGUMES**

Bouteilles à conserves « BÜLACH »

Ouverture 4 cm. 2 1 1/2 1 3/4 1/2 L.

la bouteille. . . . 1.- -.90 -.80 -.70 -.60

Ouverture 6 cm. 1<sup>10</sup> 1.- -.90 -.80 -.70

Bouteilles à confitures « BÜLACH »

fermeture en métal 1 3/4 1/2 1/4 L.

pratique et durable -.60 -.55 -.50 -.40

Bouteilles à tomates « BÜLACH » -.50

Grandes Magasins  
**aux DEMOULIERS**  
NEUCHÂTEL

**PALACE**

Encore aujourd'hui et demain

Le sympathique

**LUCIEN BAROUX**

est d'un comique irrésistible dans

**4 heures du matin**

Un programme qui fait plaisir

Jeudi 15 h. **Grande matinée à prix réduits**

Parterre. 1.- Balcon. 1.50

2 heures de franche gaîté

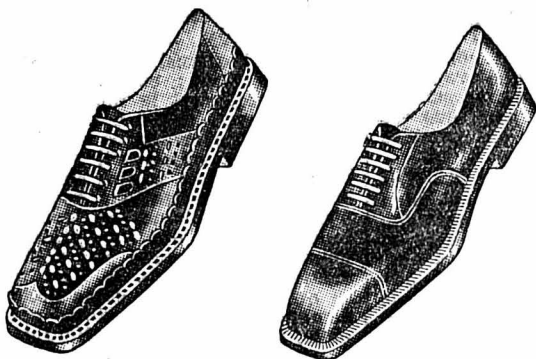
OFA

**L'obésité**

est malsaine et inesthétique. ORBAL, notre produit suisse par excellence, éprouvé 1000 fois, élimine toute graisse superflue — sans iode, sans jeûne et sans méthode purgative. Méfiez-vous des prétendus remèdes « bon marché ». En vente dans toutes les pharmacies. Envoi gratuit et franco du prospectus par la Société Suisse Orbal, Zollikon-Zurich 100.



S.A. 15240 Z



Si je m'achète des souliers,  
c'est chez Kurth que je me chausse!

Richelieu noir, brun et fantaisie,  
8.90 9.80 10.80 12.80  
13.80 14.80 15.80 16.80  
17.80 18.90 19.80

**J. KURTH** NEUCHÂTEL  
SEYON 3



**VILLÉGIATURE**

Promenades - Excursions - Pensions

Excursions « Hironnelle »

NEUCHÂTEL en cars Pullman

2 jours LE GRIMSEL - LE GLACIER DU RHONE - LA FURKA - LE PAYS D'URI - L'AXENSTRASSE - LUCERNE.

7 jours LA SAVOIE - LA CAMARGUE - LA COTE D'AZUR - LES ALPES MARITIMES - LE DAUPHINÉ.

12 jours La Gruyère - L'Oberland par le JAUN PASS - LE GRIMSEL - LE GLACIER DU RHONE - LA FURKA - L'Oberalp - Les Grisons - L'OFEN-PASS - LE STELVIO - LES DOLOMITES - VENISE - Le Lac de Garde - MILAN - LES ILES BORROMÈES - LE VALAIS PAR LE SIMPLON.

4 jours Lucerne - Axenstrasse Les Schœlenen - Andermatt - L'Oberalp - LES GRISONS AVEC LE JULIER - Saint-Moritz - LA FLUELA - Davos - Le Rheintal - Appenzel - Saint-Gall - LAC DE CONSTANCE - CHUTES DU RHIN - Zurich.

Programmes, renseignements et inscriptions

Librairie Dubois ou Garage Hironnelle S. A.

Tél. 52.840 Tél. 53.190

Pour vos vacances **VERBIER** 1406 m. d'altitude  
**PENSION DES TOURISTES**  
Situation idéale, Arrangement pour familles, Cuisine soignée, Prix modéré, Tél. 31.4.  
AS 6396 G L. MICHAUD, propriétaire.

**Bains de Rütthubel**  
dans l'Emmental; altitude 740 mètres. Situation tranquille, douce et sans poussière, Forêts, Vue superbe. Bains. Téléphone Worb 72.312.  
SA 8988 B F. Schüpbach, propriétaire.

Passez vos **VERBIER (VALAIS)** vacances à la station de repos  
**Hôtel - Pension Alpina** Chambre avec et sans eau courante. — Prix modérés : prix réduit en juin et septembre. — Se recommande : Pierrette MEILLAND.

**Zwieback Kohler**

**STUDIO**

L'événement de l'année

**APRÈS**

(ROAD BACK)

Dès vendredi

Un film Interdit en Allemagne et en Italie

d'Erich - Maria

**REMARQUE**

La suite de « A L'OUEST RIEN DE NOUVEAU »

**Feuille d'avis de Neuchâtel**

Paiement des abonnements par chèques postaux

**Jusqu'au 5 juillet**

dernier délai

MM. les abonnés peuvent renouveler, sans frais, leur abonnement pour le

**2<sup>me</sup> semestre**

ou le

**3<sup>me</sup> trimestre**

soit à notre bureau, soit en versant le montant à notre

**Compte de chèques postaux IV. 178**

A cet effet, tous les bureaux de poste délivrent gratuitement des bulletins de versement (formulaires verts), qu'il suffit de remplir à l'adresse de la Feuille d'avis de Neuchâtel, sous chiffre IV. 178.

Prix de l'abonnement :

**3 mois Fr. 3.75, 6 mois Fr. 7.50**

Prière d'indiquer sans faute au dos du coupon les

nom, prénom et adresse exacte de l'abonné

Les abonnements qui ne seront pas payés le 6 juillet feront l'objet d'un prélèvement par remboursement postal, dont les frais incombent à l'abonné.

ADMINISTRATION de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

# Madame, voici pour vous...

Les idées de Maryvonne

## Les pains de Panturle

Le film « Regain », de M. Pagnol, contient nombre de belles scènes, si d'un autre côté il est trop long et Gédéms trop prolige. Il nous montre entre autres bonnes choses, l'arrivée de Panturle chez son ami le laboureur, à qui le solitaire d'Orignane vient demander un sac de blé. Ce film ayant été certainement vu par un grand nombre de mes lectrices, je peux penser que beaucoup d'entre elles ont encore devant les yeux le beau tableau et les personnages qui l'animent: Panturle, Lamoureux et son épouse, dans la cour ensoleillée, autour de la table rustique sur laquelle la fermière a posé deux pains de paysan, grands, larges, lourds, beau cadeau pour Arsule, qui se languit de n'en point manger. Quand Panturle, assis à table, voit se poser ces pains devant lui, il se lève comme devant un grand personnage, en signe de respect.

Nous oublions, nous, un peu trop souvent, que le pain est en effet tout cela, que nous devons le traiter avec déférence, que c'est pécher de le jeter.

Il m'arrive de voir sur les trottoirs des morceaux de pain, des restes de tartines encore rouges de confitures, des restes de petits pains, même; il m'arrive de voir dans les seaux de détritons ménagers, des demi-pains, jetés ainsi aux ordures. Savent-ils, ceux et celles qui se rendent coupables d'un tel gaspillage, qu'ils commettent un péché et que le destin pourrait bien un jour ou l'autre, leur rappeler cela, dans de terribles circonstances? Il est donc du devoir de chacune de nous d'enseigner le respect du pain quotidien, comme nous enseignons à nos enfants, aux jeunes gens à notre service, qu'on ne ment ni ne vole. C'est à nous de veiller à ce que le pain ne soit pas jeté en gros morceaux dans la poussière du chemin et les détritons ménagers: le pain sec n'est jamais une balayure, et ne doit pas en subir le sort. Aliment noble, base de notre nourriture, symbole autant que comestible, le pain ne saurait être assimilé, la faim passée, à une pelure d'orange ou à un papier gras.

Ne savons-nous pas que rien ne le remplace, nulle part, sur aucune table, si abondante soit-elle? Son parfum, sa saveur sont à nuls autres semblables aux moments où la faim nous presse, et, pour la satisfaire, rien ne vaut le pain. Nous savons qu'aucun aliment n'est aussi indispensable que lui: la preuve qu'il est nécessaire à toute vie normale, et supérieur à toute autre chose, c'est que nous n'en sommes jamais las, qu'il conserve à notre goût toutes ses qualités. Pour toutes ces raisons, je vous rappelle donc instamment, chères lectrices, de veiller avec soin à ce que chacun, dans votre maison et hors de votre maison, respecte le pain et le considère avec les yeux de l'humble Panturle...

**NOS NOUVELLES CEINTURES**  
Guir pour dames  
Kroko véritable 4.25 5.50  
Daim teintes d'été 3.90  
RAVISSANTS MODELES  
**SAVOIE-PETITPIERRE S. A.**



Ensemble d'après-midi, garni de marine et de blanc



Deux élégants costumes d'été remarquables aux courses de Longchamp

## Gare aux mites

Dès que les toilettes printanières ont définitivement remplacé les lourds vêtements d'hiver, sans attendre plus longtemps faites prendre à ces derniers leurs quartiers d'hiver.

Procédez à un nettoyage minutieux de chaque vêtement, détachez et dépoussiérez à fond, car il ne faut pas oublier que la moindre tache sera, pour la gerce en quête de domicile, le gîte rêvé où elle pratiquera ses ravages. Secouez, battez, frottez et ne rangez que lorsque vous serez certaines de ne pas enfermer d'hôte indésirable.

Prenez des housses hermétiques, en papier fort ou en toile serrée ou encore des cartons complètement clos par des bandes de papier collé et dont vous aurez au préalable tapissé l'intérieur avec du papier journal humecté de térébenthine. L'encre d'imprimerie renforcée de térébenthine a un pouvoir insecticide certain. Ajoutez peut-être des sachets de lavande, d'iris, de mélilot qui parfumeront un peu vos vêtements.

Enfin il est indispensable de placer à l'extérieur de chaque paquet l'indication très apparente de son contenu, afin que, du premier coup, vous retrouviez tel linge sans avoir à défaire plusieurs paquets.

Avec juin l'été nous revient: longues journées chaudes, douces soirées; magnifique saison nous permettant d'élaborer tant de beaux projets tendant tous à nous faire quitter la ville pour gagner les rives de nos lacs ou les sommets de nos montagnes; belles journées nous dispensant de réconfortants bains d'air et de soleil et nous donnant l'occasion de pratiquer tant de sports: tennis, natation, canotage et footing.

A saison nouvelle parure nouvelle. Quelle figure notre garde-robe de l'an passée fait-elle? Voyons un peu ce que nous proposent les couturiers toujours en quête d'innovations.

Un premier coup d'œil nous permet de constater que la ligne générale est naturelle, dégagée et svelte, plutôt droite pour les robes de jour, avec la taille légèrement abaissée,

**OBRECHT**  
teint, nettoie, repasse à la perfection  
Rue du Seyon 5 b - Tél. 52.240

## TOUR D'HORIZON

mais sans excès. La longueur des jupes est celle de ce printemps, mais passablement plus courte que l'an passé.

Vous resterez fidèle au tailleur, toujours bien agréable et pratique: tailleurs légers, de bourrette, de lin, de gros shantung, aux couleurs très vives ou très claires. Nouvelle floraison des élégants tailleurs à dessins multicolores, en piqué, si été et si facile à porter.

Il vous sera agréable et peu coûteux, en somme, de varier votre garde-robe en ayant un joli choix de blouses légères. Cette saison les surahs à pois ou multicolores, les dentelles, les tulles brodés ou imprimés, les riches et fines broderies de Saint-Gall et les linons de fil connaissent une grande vogue. Joliment travail-

lées de fronces, de bouillonnés, de petits plis, de volants et de dentelles de Valenciennes, elles sont très fraîches et jeunes d'allure.

Les petites robes trotteur en tissus lavables rencontreront un succès jamais encore atteint. Tissus de lin ou de toile rayonne unie, donnant de jolies petites robes, simples de ligne, garnies de groupes de plis à la jupe ou à la taille, d'un petit col Claudine et de boutons, rehaussées d'un motif brodé sur les poches, les manches ou les coins du boléro. Très grand succès des tissus rayés ou écossais, permettant la confection de pratiques robes chemisiers avec de jolis effets suivant le sens donné au dessin.

Tous les soins des couturiers ont été voués aux robes habillées d'après-midi. Ces ensembles présentent une grande diversité quant aux tissus employés et à la ligne donnée. Les tissus imprimés: pois, petits semis de fleurs, rayures, écossais et la dentelle ont tous les suffrages. Quant à la ligne, on voit nombre de robes à l'ampleur massée devant, en groupes de plis ou de fronces, l'ensemble à

**mode = RAPIDITÉ**  
NETTOYAGE A SEC - TEINTURE  
Rue St-Maurice 1, Sablons 3, tél. 53.183

boléro, le drapé mettant gracieusement la taille en valeur. Toute femme a de quoi choisir parmi les différents genres, celui convenant particulièrement à son type.

Le silhouette-fleur est au goût de la saison pour les robes du soir; corsage ajusté et très ample jupe floue, favorisant ainsi le succès du tulle, de la dentelle, de l'organdi brodé, de tous les tissus vaporeux et légers. Posés sur des fonds de lamés scintillants ou de crêpes satins souples et brillants, on obtient des effets de transparence toujours gracieux et heureux.

Passons aux détails donnant une note personnelle à chaque toilette. Nous notons le succès des ceintures drapées et nouées à la taille, dont les longs pans glissent sur la jupe, devant, de côté ou derrière. L'apparition des corsages cuirasse, galbés, drapés, plus ou moins longs. La vogue des plissés interprétés en jupes et en courtes capes. L'emploi de galons, de tresses, de paillettes en encadrements, lignes, garnitures. Les réapplications de motifs imprimés découpés, le plus souvent fleuris, sertis de broderie ou rehaussés de plumes, de points de croix. Vous avez ainsi la physionomie des fantaisies charmantes des créations estivales.

Les accessoires auxquels il faut prêter attention sont les sacs, les gants et les chaussures. Les sacs, cet été, sont de teintes vives: rouge, vert, bleu ou blanc; ils adoptent la forme amouïnière avec une longue anse ou serviette se portant sous le bras. Les gants et les souliers sont généralement assortis au sac, en tissu, en daim ou en Suède.

Des fleurs partout... tel semble être le mot d'ordre de la mode estivale. Les fleurs sont devenues aussi précieuses que les bijoux, pour le plus grand plaisir des yeux. Sacs en bouquets, bouquets-chapeaux, poufs de fleurs à la taille, gerbe retenant le corsage. Colliers de roses ou d'œillets, toutes les idées sont bonnes pourvu qu'elles soient seyantes.

## La gemme porte-bonheur

Celles qui sont nées sous le signe des Gémeaux, soit du 21 mai au 22 juin, signe ayant pour maître Mercure, qui aime les pierres changeantes et marbrées, porteront la cornaline, le jaspé, l'agate et la malachite. Un serpent d'argent ou de platine avec des yeux formés de deux pierres différentes accuse assez bien la double nature de ce signe et ses diverses aptitudes et tendances.

**Bas de qualité**  
VERA-RAYONNE, article très fin, en sole rayonne spéciale, pointes renforcées, la paire Fr. 2.90  
IRIS, sole rayonne vanillée, fil d'écossais, le bas durable et résistant, la paire Fr. 3.20  
FAVORI, le bas élégant, pure sole, de grand style, mailles à l'envers, la paire Fr. 4.-  
TIMBRES ESCOMPTÉ N. et J.  
**BARBEY & Cie**  
MERCISERS  
RUE DU SEYON et TRÉSOR 9

## COURRIER DES ABONNÉS

# ENTRE NOUS

## VOS QUESTIONS - NOS RÉPONSES

**POPOTE.** — Il ne faut prendre de la benzine que dans des cas très rares pour le nettoyage des fourrures: elle enlève le brillant du poil; pour votre renard de couleur claire, essayez de la sciure de bois très sèche et un peu chaude, dont vous saupoudrez abondamment la fourrure; frottez-la en tous sens, battez-la et la secouez longuement. Refaire cette opération jusqu'à complète propreté de la fourrure.

**MERLE.** — Mme G. Tabouis, journaliste à « L'Œuvre », est la femme d'un riche industriel parisien. Elle a trois enfants. Elle appartient à une famille célèbre par ses diplomates, la famille Cambon. Les ambassadeurs Jules et Paul Cambon, qui furent des représentants de la France hors de pair, étaient ses oncles. Le courrier étant strictement neutre, je ne puis vous donner mon appréciation sur l'activité de cette dame en tant que journaliste politique.

**BESTIOLE.** — L'on veut bien, Madame, répondre à votre question touchant de petits vers trouvés par vous sur vos planchers: ils doivent être également la laine des tapis et les étoffes, sans oublier les fourrures. Le meilleur moyen de se mettre à l'abri de leurs ravages, c'est de se servir de vaporiser à fréquentes reprises, et de battre au grand air les objets en question, en ayant soin en outre d'écraser les adultes et larves qui en tombent. Nous remercions le professeur F., qui a bien voulu vous donner son précieux avis à ce propos.

**GOTHIC**  
Soutien-gorge idéal pour dames fortes s'achète chez  
Mme Havlicek-Ducommun  
Seule spécialiste Rue du Seyon  
Timbres escompté

**ZIZI.** — Est écurée; elle nous dit pourquoi: « Pour quelle raison un bijoutier de notre ville (Neuchâtel) vend-il des broches à croix gammée? Par les temps actuels, ceci est tout simplement écurant... » Le commerce de tels objets est laissé libre, Madame, comme l'est probablement celui de broches portant un faisceau, une faucille ou un marteau. Vous jugez cela choquant; il est probable que vous ne serez pas choquée très longtemps, car je ne crois pas, pour ma part, que ces broches seront vendues en grandes quantités dans notre ville.

**MARGUERITE A BERNE.** — Les jambes trop grosses se trouvent bien du massage. Il est toujours entendu, dans tout traitement, que patience et longueur de temps sont des aides aussi puissantes qu'indispensables, et que ce n'est pas en quelques jours de soins seulement qu'un résultat peut être obtenu. Le matin, au réveil et en costume de bain, faites une bonne séance de « pétrissage ». D'abord la cheville, en insistant sur l'endroit où se trouve le tendon d'Achille. Ensuite, vous montez le long du mollet en pétrissant des deux mains la partie où se trouve le soléaire, et aussi plus haut. Les chevilles sont parfois épaisses; pour les avoir à la fois fines et robustes, exercez-vous à marcher sur la pointe des pieds, en vous haussant dans un mouvement d'élevation, chaque fois que vous le pouvez. Si les chevilles sont naturellement épaisses, massez-les au moyen de la pomnade dont voici la formule: lanoline 10 gr., vaseline 20 gr., iode de potassium 2 gr. 50, iode pur, 0 gr. 25. Le pharmacien vous préparera ce mélange. (« Femme d'aujourd'hui ».)

**MES LECTEURS.** — Quand vous demandez le nom d'une personne à qui vous pourriez vous adresser pour une chose ou une autre, ou des détails sur une maison quelconque, joignez donc un

timbre-réponse. Si vous omettez ce petit envoi, il vous faut attendre quinze jours, avant de lire, non pas même une réponse à vos questions, mais cette phrase toujours la même: Prière de m'envoyer un timbre-réponse... Vous retardez ainsi le moment de recevoir les renseignements désirés.

**MARY-ANN.** — Il y a, certes, des teintures inoffensives pour les cheveux, chacun le sait; ce qu'il faut savoir, par contre, c'est le mode d'emploi de ces teintures. Il est délicat de les appliquer soi-même, parce que l'on ne sait pas tous les soins qu'il y faut apporter: application, temps, ringings avant et après l'application, doses, etc. Ce n'est pas, Madame, en voulant faire tout soi-même, que l'on pratique l'économie la plus sage; j'ai déjà eu plusieurs occasions de le dire ici. Pour ce qui touche à des soins délicats, qui demandent de la pratique professionnelle, il est toujours préférable de s'adresser aux praticiens expérimentés.

**SUITE DU PRECEDENT.** — DO-REMI me demande si la vente de la gazoline, si dangereuse à employer, ne devrait pas être interdite au public; je pense, Monsieur, qu'il faut surtout redire et répéter que le nettoyage par ce moyen est à faire au grand air, jarpouant dans des endroits bien aérés.

**Atteignez la clientèle féminine**  
par la publicité dans la  
**PAGE DE MADAME**  
Demandez-nous les conditions d'insertion dans cette page  
MODERNE  
ILLUSTREE  
EFFICACE

din, balcon, ou dans un local comme une buanderie, quand ce local n'est pas employé. Il est surprenant de lire, en effet, que les accidents par la gazoline ont lieu dans des locaux où se trouvent des prises électriques, ou qu'on pénètre dans ces dits locaux avec des feux quelconques, alors que les émanations inflammables remplissent encore le local... C'est invraisemblable! Si l'on donnait les vêtements à nettoyer à ceux qui en font le métier, l'on n'aurait jamais à déplorer les explosions mortelles... Que faire contre une personne qui ronfle chaque nuit, demandez-vous, c'est une infirmité qui était inconnue de la victime avant son mariage? Monsieur, je me souviens que feu le Dr Lardy me disait que nombre de divorces pour incompatibilité d'humeur avaient à leur base le ronflement intolérable de dormeurs! Il est donc temps que les victimes conscientes, sinon organisées, prennent les très simples dispositions que je propose: qu'elles fassent tout bonnement leur lit dans une autre chambre que celle où se voit le ronfleur pour leur plus grand désespoir et énervement. De nos jours, il faut profiter de la mode salvatrice des divans, recouverts, le jour, de coussins, et sur lesquels on passe la nuit. Le ronfleur n'a certes pas le droit, même s'il en a l'envie, d'en vouloir le moins du monde au conjoint qui cherche (et trouvera!) son repos légitime loin d'un bruit intolérable... L'ex-bouvier G. Carpentier possède plusieurs bars à Paris et dans des stations d'étrangers, et sa clientèle est grande.

**J. R.** — La question que vous posez ressort à l'aviculture; je pourrais vous donner l'adresse d'une personne d'expérience, mais, malheureusement, vous n'avez pas joint un timbre à votre demande; les renseignements subirent de la sorte un retard auquel je ne puis rien. Je vous remercie des avis donnés à propos d'une bonne poudre destinée à détruire les fourmis, poudre dont vous avez pu constater l'efficacité. Je ne manquerai pas d'en donner le nom aux lecteurs qui, éventuellement, en feront la demande. — J'ai fait part, enfin, à mon collègue A. Patience, des sentiments cordiaux et reconnaissants que vous avez pour lui: il est toujours très encourageant de recevoir les marques de l'intérêt et même de l'amitié des lecteurs! Aucun journaliste n'y reste insensible.

**MADAME L. C.** — Nous écrit que le moyen donné ici pour la destruction des limaces a eu, chez elle, des effets excellents, et que les cadavres jonchaient le sol... Voilà une hécatombe qui n'a eu que de bons effets.

**INSATIABLE.** — Désire savoir, entre autres choses, combien peut gagner une demoiselle de magasin. Nous nous informons de la chose et lui répondrons prochainement. — Si deux noms de collaborateurs de notre journal cachent un seul et même journaliste, il ne m'appartient pas de répondre, Madame, le secret professionnel m'est imposé aussi, vous le comprendrez certainement. — Je crois, ma chère abononnée, que vous êtes jeune; c'est un grand atout, sauf dans le cas d'un courriériste! Vous demandez ce qu'il faut faire, être, savoir, apprendre pour rédiger un Courrier. Je ne puis pas m'allonger là-dessus, admettez-le; je veux vous dire simplement qu'il faut... ne plus être jeune, en premier lieu, qu'il faut avoir appris ces choses difficiles à retenir qui sont le silence, la discrétion, le tact, l'ardeur au travail, l'indulgence... et tout cela est bien beau, n'est-ce pas? Seulement, c'est la preuve, voyez-vous, que la maturité seule, avec ce qu'elle apporte et enlève, permet ce rôle. Votre lettre est charmante et je vous en remercie sincèrement.

**INTERPRETE.** — La loi donne au conjoint survivant, soit la mère ou la belle-mère d'un enfant légitime, le choix entre l'usufruit de la moitié de l'avoir du défunt, et la nue propriété du quart de cet avoir.

**TRAYERS.** — Voici, Monsieur, le nom des dix membres de l'Académie Goncourt, et les dates de leur admission. Le président est J.-H. Rosny aîné (1887). Sont membres: Jean Ajalbert (1917), Francis Carco (1937), Léon Dautet (1900), Lucien Descaves (1900), Roland Dorzelès (1929), Léo Larguier (1936), Pol Neveux (1925), Rosny jeune (1892) et enfin René Benjamin (1938).

**POPOTE.** — Demande à quel attribut l'apparence mousseuse de certaines mayonnaises, qui ont, par ailleurs,

le même goût que les autres. Il est probable, Madame, qu'on y a ajouté le blanc d'un œuf battu en neige ferme; c'est tout le secret! — Le mot « gin », désignant une liqueur anglaise et hollandaise, vient du français genièvre, le baie de cet arbuste entre en effet dans la préparation de la liqueur.

**FRANCE.** — Il ne m'a pas été possible de trouver, jusqu'ici, des renseignements sur V. Francon. Je tâcherai de me documenter sur cet acteur.

**MARION.** — A en juger par les grands buveurs de thé que sont les Russes et les Anglais, il importe peu que la théière soit en métal (sanovant) ou en terre, comme outre-Manche, pour que ce breuvage ait les qualités requises; il faut toujours passer de l'eau bouillante dans la théière avant d'y mettre le thé. — Autre question plus tard.

**FAUSSE ET MAUVAISE.** — Le mot passé, j'ai donné une nouvelle qui est aussi fausse qu'elle était prématurée. La maréchale Goring attend un heureux événement, et, par conséquent l'on ne saurait encore le qualifier, ainsi que l'a fait un grand hebdomadaire anglais, qui a induit deux millions d'hommes en erreur!

**TULIPE.** — René Benjamin est né à Paris, en mars 1855. Il obtint le Prix Goncourt avec un récit de la guerre « Gaspard », histoire d'un Parisien du peuple qui doit s'adapter à son métier de poilu. — La dictée de Méricain vous sera adressée contre l'envoi d'un timbre-réponse.

**TRAVAIL, CHASSERON, VILLAGEOIS, NINON, M. V. B., IDA, MARIUS.** — Réponses dans le prochain courrier. En terminant, je rends **FOURMI** attentive à ce que j'ai écrit ci-haut à propos des fourmis; qu'elle m'envoie une enveloppe affranchie.

**MERCI** au club des nageurs qui m'a envoyé son très intéressant bulletin 1938.

**LA PLUME D'OIE.**

A partir du  
**24 juin**  
**SEYON 16**  
vis-à-vis de Migros S. A.  
**Bernina Grand'Rue**

**AU CORSET D'OR**  
Rosé-Guyot - Epancheurs 2, Neuchâtel  
UN CORSET de qualité!  
UN CORSET qui vous dure!  
UN CORSET qui vous donne satisfaction!  
s'achète chez nous!  
5% Timbres S. E. N. & J.

LA VIE NATIONALE

Un agriculteur genevois traitait le bétail contre la fièvre aphteuse

GENEVE, 14. — Mardi a comparu devant le juge d'instruction un agriculteur, Maurice Purry, de Genève, inculpé d'exercice illégal de la médecine vétérinaire.

Il résulte d'une enquête faite à la demande de l'Office vétérinaire cantonal que Purry a opéré dans 52 étables du canton.

Inculpée d'escroquerie, une femme est arrêtée à Lausanne

GENEVE, 14. — Inculpée d'escroquerie d'une somme de 25,000 fr. au préjudice d'un industriel genevois, la nommée Adrienne Badassarian, 48 ans, Arménienne, a été arrêtée à Lausanne, où elle habite.

Un cadavre est découvert dans la neige au-dessus de Kandersteg

KANDERSTEG, 14. — On a découvert au-dessus de Kandersteg, entre le Fründenhorn et le groupe de la Blümlisalp, au pied d'un pan de neige, le corps de M. Hans Dospel, âgé de 25 ans, membre de la section de Berne du C. A. S.

Comme on ne le vit pas revenir dans le courant de la semaine, des recherches furent entreprises de Kandersteg qui ont mené à la découverte du cadavre.

LES SPORTS

FOOTBALL Dans les quarts de finale de la coupe du monde

Le Brésil bat la Tchécoslovaquie 2 à 1 (mi-temps 0-1)

Le Brésil et la Tchécoslovaquie qui avaient fait match nul dimanche, se sont rencontrés mardi à Bordeaux.

Le début de la première mi-temps appartient aux Tchèques qui concèrent leur supériorité par un but.

Les Brésiliens ont nettement mérité leur victoire, et dès la mi-temps, leur adversaire a rarement dépassé le milieu du terrain.

HIPPISME Les courses de chevaux d'Yverdon

(Comm.) L'excellent hippodrome yverdonnois, doté actuellement de superbes tribunes modernes et dont les pistes et le parc d'obstacles, ensuite d'améliorations constantes, sont des modèles du genre.

GYMNASTIQUE La XVme fête cantonale à l'aristie

(Comm.) La XVme fête cantonale de gymnastique à l'aristie aura lieu à Bevaix le 24 juillet prochain.

Conservatoire de musique Ce soir, à 20 h. 15

à l'Aula de l'Université CLASSE DE VIRTUOSITE DE M. ADRIEN CALAME

Aviation intégrale des douze études transcendantales de Liszt

Fr. 1.10 Entrée libre pour les sociétaires

DERNIÈRES DÉPÊCHES

La guerre d'Espagne La ville de Castellon renait à la vie

Les gouvernementaux nient la prise de cette localité

CASTELLON, 14 (Havas). — Après une nuit lourde de drames, Castellon renait à la vie. La population est sortie des caves et mardi matin a salué l'arrivée des forces navarraises et galiciennes.

Ce que la bataille de Castellon a apporté aux troupes de Franco

SARAGOSSE, 14 (Havas). — Au cours de la bataille de Castellon, commencée le 23 avril et terminée mardi par la prise de la ville, les nationalistes ont enlevé plus de 148 villages et ont fait 3000 prisonniers.

La bataille de Valence va commencer. Sur les routes du sud, deux grandes lignes naturelles dessinent les objectifs.

Prise de Villareal CASTELLON, 15 (Havas): La division du général Martin Alonso s'est emparée de Villareal.

Nouvelles brèves

\* Le chemin de fer du Brunig a célébré, mardi, son cinquantième. Deux trains spéciaux ont amené quelque 150 invités.

\* A Neuchâtel (Soleure) M. Walter Haldrup, agriculteur, marié et âgé d'une quarantaine d'années, est tombé si malencontreusement du grenier sur l'aire de la grange, qu'il se fractura le crâne et mourut peu après.

\* Le général Kettel, chef du commandement suprême de l'armée allemande, est arrivé à Budapest, à bord d'un avion personnel.

des difficultés. L'ennemi fait preuve d'un moral très bas.

Les républicains nient la prise de Castellon

VALENCE, 15 (Havas). — Loin de confirmer la prise de Castellon par les nationalistes, on indique à Valence que les combats se sont poursuivis mardi avec la même ardeur, dans ce secteur.

Franco lance un appel aux troupes gouvernementales

SALAMANQUE, 14. — Après la prise de Castellon, le général Franco a lancé aux troupes gouvernementales un appel leur montrant l'inutilité d'une plus longue résistance.

La prise de la ville est fêtée à Burgos

BURGOS, 14 (Havas). — Une manifestation et un « Te Deum » ont célébré la prise de Castellon.

Les entretiens ont débuté entre Prague et les Sudètes

PRAGUE, 14. — Mardi, la déléation du parti allemand des Sudètes a eu avec M. Hodza, président du conseil, un entretien qui a duré plusieurs heures.

Le statut des nationalités serait à nouveau soumis mercredi, pour dernier examen, au comité des ministres politiques.

Un veinard! Les projets du gagnant du gros lot de la loterie de la Suisse romande

Or, pour le moment, il n'est pas en fonds. Il ne pourra toucher son gros lot que dans un mois, à la Banque cantonale vaudoise.

Selon toute vraisemblance, ce n'est pas un homme qui cédera au vertige de la fortune et se laissera conter merveille par des filibustiers ou des spéculateurs.

D'autres heureux

A part Joseph Brühlhart, maçon à Courmignelles, l'heureux détenteur du gros lot de la loterie de la Suisse romande, on signale l'attribution d'un certain nombre de lots moyens à des Fribourgeois.

M. Rossier, marchand de fer, à Fribourg, a acquis, en participation avec neuf autres personnes, un billet qui gagna 5000 fr.

M. et Mme Jeter, au quartier d'Alt, à Fribourg, parents d'une nombreuse famille, ont gagné 1000 fr.

Le tirage de la loterie nationale française

BORDEAUX, 15. — Voici les résultats du tirage de la loterie nationale française :

Tous les billets se terminant par 1 gagnent 110 fr.; par 13 et 05, 200 francs; par 54, 1000 fr.; par 535, 5000 fr.; par 873, 10,000 fr.;

Les billets suivants gagnent 500,000 francs: 1.074.583, 380.732, 1.223.525, 1.130.518, 261.991, 933.833.

Le billet portant le No 1.147.406 gagne 5 millions.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE DE NEUCHÂTEL

Table with columns: ACTIONS, 13 juin, 14 juin. Lists various stocks and their prices.

BOURSE DE GENÈVE

Table with columns: ACTIONS, 13 juin, 14 juin. Lists various stocks and their prices.

BOURSE (Cours de clôture)

Table with columns: BANQUES ET TRUSTS, 13 juin, 14 juin. Lists bank and trust rates.

BOURSE DE GENÈVE

Table with columns: ACTIONS, 13 juin, 14 juin. Lists various stocks and their prices.

OBLIGATIONS

Table with columns: 4 1/2 % Fédéral 1927, 3 % Rente suisse, etc. Lists bond yields.

Taux d'escompte Banque nationale 1 1/2 %

Société anonyme Alimentaria, à Kempthal

Le bilan de cette holding, arrêté le 31 mars, qui, à l'étranger et en Suisse, possède des participations dans des entreprises de l'industrie alimentaire.

On propose de distribuer, pour l'exercice 1937-1938, un dividende de 500 fr. par action.

On propose en outre de réduire le capital-actions de la société à 9 millions 600,000 francs au moyen du remboursement de 2000 fr. par action.

Droit sur les bananes

En mars dernier, le Conseil fédéral avait décidé de ramener de 40 à 20 fr. les droits d'entrée sur les bananes fraîches.

Chocolats de Villars, Fribourg

Le compte de profits et pertes de l'exercice clos au 31 mars dernier, laisse un bénéfice net de 524,036 fr. 23.

Clearing Italo-suisse

Une bonne nouvelle pour les créanciers financiers suisses: la quote transférable par le clearing, du 10 juin 1938 et pour un an, a été fixée de nouveau à 100 %.

Compagnie générale de navigation sur le Léman

Avec un total de recettes de 1,473,950 fr. 97, dont 1,449,916 fr. 32 pour les voyageurs, 10,541 fr. 65 pour les marchandises et 13,493 fr. de recettes diverses.

Le résultat du compte de profits et pertes de 1937 est de 137,854 fr. 95.

Le conseil d'administration de la B.R.I. s'est réuni lundi matin à Bâle. Il a pris connaissance du dernier bilan mensuel qui accuse une importante encaisse-or et il a liquidé plusieurs affaires statutaires.

En outre, il a pris acte de la protestation adressée, il y a quelques jours, par la direction de la B. R. I., aux autorités allemandes compétentes, à la suite du non-paiement des intérêts de l'emprunt International autrichien de 1930 venant à échéance le 1er juillet.

On sait que des négociations directes sont actuellement engagées à ce sujet entre les pays créanciers et l'Allemagne.

Communiqué à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâtelaise

Le troisième train de décrets-lois est promulgué par le gouvernement Daladier

Notre correspondant de Paris nous téléphone:

Le troisième train de décrets-lois qui paraîtra aujourd'hui mercredi, au «Journal officiel» ne comprendra pas moins de quarante-cinq décrets concernant la défense nationale.

Faute d'avoir connaissance des décrets, il est encore impossible de se prononcer sur leur importance réelle mais si l'on en croit les informations recueillies jusqu'ici, ils se rapportent plus particulièrement au remède à apporter à la crise des cadres dont souffre l'armée française.

Leurs applications permettraient, en effet, de trouver les milliers de sous-officiers et d'officiers dont la préparation s'avère chaque jour plus sérieuse au fur et à mesure que le développement militaire s'oriente vers une modernisation très poussée.

Même impression favorable en ce qui concerne les décrets relatifs à l'assainissement financier et la protection de l'épargne.

Le troisième train de décrets-lois n'arrêtera pas d'ailleurs le programme établi par le gouvernement Daladier et on annonce un quatrième convoi qui sera lancé avant le 24 juin, date à laquelle les Chambres partiront en vacances.

A ce sujet, un bruit a couru qui pourrait bien d'ailleurs être confirmé dans les jours qui vont suivre. Les membres de la Haute-Assemblée auraient demandé au président du conseil de ne signer le décret de clôture qu'après la visite des souverains anglais.

Dans ces conditions, les grandes vacances parlementaires ne commenceraient que vers le 1er juillet tandis que les sessions de travail normal ne se poursuivraient que jusqu'au 24 juin.

Gent mille Chinois sont morts par suite des inondations du Fleuve jaune

TOKIO, 15. — Selon un télégramme de Pékin à l'agence Domei, plus de cent mille paysans chinois seraient morts dans les inondations provoquées par la rupture des digues du Fleuve jaune.

Le Conseil national aborde l'examen du projet financier

(Suite de la première page)

La critique de la réforme

Cette proposition est combattue par les députés communistes, mais ils restent seuls dans l'opposition.

C'est M. Bratschi, député socialiste hernois, qui fait valoir les arguments de la gauche non point contre le principe même du projet, mais contre les mesures prévues.

Selon M. Bratschi, la réforme n'atteint pas le but que le Conseil fédéral s'est fixé, parce qu'elle répartit inégalement les charges.

Puisqu'on ne peut pas réduire les dépenses, il faut augmenter les recettes et demander au capital le sacrifice qu'il peut et doit faire.

Les socialistes sont prêts à voter le projet, à condition qu'il comporte les mesures qui, à leurs yeux, sont propres à rétablir définitivement l'équilibre du budget en assurant de nouvelles ressources à la Confédération.

La séance de relevée

Un exposé de M. Meyer

Après que des porte-paroles d'autres partis eurent exposé leur point de vue, M. Meyer, conseiller fédéral, chef du département des finances, déclare notamment:

Nombreuses sont les questions de tous genres qui ne sont pas résolues et nul ne peut prétendre qu'il soit facile de telles circonstances de fixer le point de départ pour transférer les dispositions financières sur une base constitutionnelle.

La deuxième décision à la base du projet consiste à prendre pour point de départ, pour chiffrer les dépenses ordinaires, à peu près la somme portée au budget de 1938, sous quelques déductions, soit 515 millions.

On s'est montré plus pessimiste ces derniers temps en raison d'un nouveau projet destiné à créer des possibilités de travail et prévoyant une dépense de 400 millions. Il semble qu'une certaine confusion se soit produite à ce sujet.

Au Conseil des Etats

La question des Allemands en Suisse

Au Conseil des Etats, M. Motta a parlé des organisations allemandes en Suisse. Les gouvernements cantonaux, consultés, ont jugé inopportun la suppression des organisations allemandes locales.

M. Motta parle ensuite des relations de presse entre l'Allemagne et la Suisse. Les efforts faits pour rendre moins rigoureuse l'interdiction des journaux suisses en Allemagne n'ont pas eu de succès.

20 ans de Cirque National

arrive avec son grandiose programme de jubilé et sa nouvelle et formidable exposition d'animaux féroces

à Neuchâtel. Pendant six jours seulement; le 24 juin première de gala.

KNIE source de gain

KNIE demande d'urgence des offres pour la livraison de fourrage pour environ 120 animaux: foin, paille, avoine, lait, pain, rassis, viande de cheval fraîche (estampillée), etc.

On cherche CHAMBRES MEUBLÉES ET PENSIONS pour plus de 180 personnes, dans les environs du cirque.

125 ans de dynastie

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Une réunion nautique des intéressés à la navigation

C'était assurément une course originale qu'a effectuée hier le bateau « Fribourg » de notre société de navigation. En effet, le conseil d'administration de la société avait eu l'heureuse idée de convier à bord de l'une de ses unités les représentants de toutes les communes intéressées au maintien de la navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat, ainsi qu'une délégation du comité de réorganisation. Le bateau mit le cap sur la Saugue, s'engagea dans le canal de la Broye, navigable à nouveau depuis dimanche dernier et croisa dans le lac de Morat.

Au salon des premières, que remplissait entièrement une nombreuse assistance, M. Ch. Perrin, vice-président du conseil de direction, ouvrit l'assemblée et donna la parole à l'administrateur de la société, M. Alfred Guinchard, conseiller d'Etat. Celui-ci fit un historique de la réorganisation, exposa les grandes lignes du projet : achat de deux unités à moteurs Diesel, amélioration de l'horaire, révision des statuts, assainissement du bilan. L'exécution de ce projet est conditionnée par la collaboration des communes auxquelles on demande des subventions permettant de renter l'emprunt destiné à l'achat des nouvelles unités. Comme aujourd'hui le temps presse, l'orateur demanda aux communes d'aller rapidement de l'avant, de prendre les décisions définitives pour que la société puisse passer commande des bateaux.

Un représentant du comité de réorganisation lit une brève déclaration selon laquelle ce comité est prêt à apporter sa collaboration à l'exécution du projet qu'il a élaboré et qui forme un tout.

Puis la parole passe aux représentants des communes. Les délégués des villes et communes de Morat, de Grandson, d'Auvergnier, d'Yverdon, de Bellverie insistent tout tour à tour pour obtenir des garanties précises quant à l'intensification de l'horaire, à la révision des statuts de la société, à la création d'une direction commerciale.

Un membre du comité de réorganisation donna des renseignements sur les prestations minimales de l'horaire prévues par le projet du comité. Si ces propositions, pour les lignes Morat-Neuchâtel et Yverdon-Estavayer-Neuchâtel paraissent répondre dans les grandes lignes aux vœux des communes, il a fallu renoncer par contre à desservir quotidiennement (en été) la ligne Neuchâtel-la Neuveville, service qui aurait exigé une unité nouvelle. Des compensations seront cherchées par une entente avec la société de Bienne.

Après que M. Perrin eut insisté encore sur la nécessité d'aboutir rapidement à un accord général avec les communes et annoncé qu'au chef-lieu neuchâtelois le Conseil communal allait proposer au Conseil général de voter la part de subvention qui lui incombe, la séance a été levée, tandis que les conversations continuèrent jusqu'au retour à Neuchâtel. Souhaitons que cette rencontre, animée d'un bon esprit de collaboration, annonce l'ère des réalisations prochaines, grâce à une répartition équitable des droits et obligations de chacun des intéressés.

## Décisions du Conseil d'Etat

Dans sa séance du 14 juin, le Conseil d'Etat a ratifié la nomination provisoire de M. Eric Luginbuhl au poste de maître des branches littéraires à l'Ecole secondaire de la paroisse de Saint-Aubin.

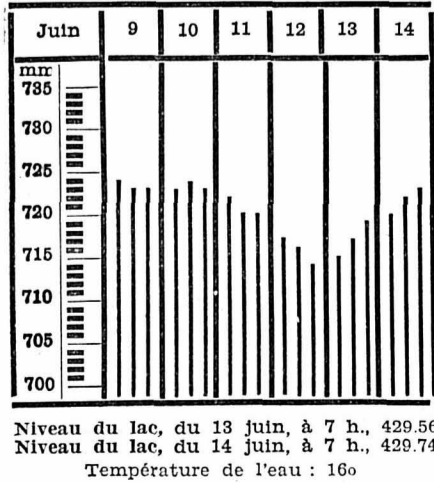
Il a nommé, d'autre part, M. Paul Girardier-Béguin, inspecteur-suppléant du bétail, à Montézillon, aux fonctions d'inspecteur du bétail du cercle de Montézillon, No 26, en remplacement de M. Auguste Milliet, démissionnaire et M. Alfred Krebs, garde-forestier, à Montézillon, aux fonctions d'inspecteur-suppléant du bétail du même cercle, en remplacement de M. Paul Girardier-Béguin, promu inspecteur.

## Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel  
14 juin  
Température : Moyenne 10.9 ; Min. 7.8 ; Max. 12.8.  
Baromètre : Moyenne 721.9.  
Eau tombée : 0.9 mm.  
Vent dominant : Direction, E.-S.-E. ; force, très faible.  
Etat du ciel : couvert, un peu de pluie pendant la nuit, averses de 18 à 19 h.

Temps probable pour aujourd'hui  
Bulletin de Zurich, 14 juin, 17 h. 30 : Nuageux avec éclaircies. Peu ou pas de précipitations.

Therm. 15 juin, 4 h. (Temple-Neuf) : 11°



## LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

### Attention aux accidents

L'approche des vacances remet au premier plan de l'actualité les accidents de la route.

Savez-vous combien on en a comptés, en 1937?... 21,312 sur l'ensemble du territoire suisse, dont 3100 ont fait des victimes. Dans le seul canton de Neuchâtel, ces accidents ont été au nombre de 548, dont 100 ont fait des victimes. Il ressort de statistiques récentes que c'est le soir que ces accidents sont le plus fréquents ; les piétons et les cyclistes en sont surtout victimes. Enfin, quant aux causes et circonstances, c'est tout juste le contraire de ce qu'on pourrait croire qui se produit. On note en effet un plus grand nombre d'accidents en période de beau temps qu'en période de brouillard.

Soyez prudents, bonnes gens.

### Propagande en faveur de Neuchâtel

On peut admirer ces jours, dans le passage P.K.Z., à la rue du Seyon, un magnifique agrandissement 70 x 100 cm. de la Collégiale, avec, comme fond, le lac et les Alpes. Cette vue si caractéristique est bien faite pour tenter le touriste et porter au loin le nom de Neuchâtel. Plusieurs exemplaires de cette vue sont en circulation en Suisse et à l'étranger.

Félicitons l'A. D. E. N. de cette heureuse initiative.

### Deux jubilés à la poste

Deux fonctionnaires postaux fort estimés célèbrent, ou vont célébrer, en notre ville, le quarantième anniversaire de leur entrée au service de l'Administration fédérale.

Il s'agit, en premier lieu, de M. Charles Amiet, l'aimable chef-facteur, bien connu à Neuchâtel pour son affabilité, qui fête aujourd'hui ses quarante ans d'activité. Nous sommes heureux de nous associer aux marques de sympathie qui lui seront présentées à cette occasion.

Son collègue, M. Michel Bétrix, chef-facteur également — et lui aussi bien connu en notre ville — fêtera le 1er juillet le quarantième anniversaire de son entrée à la poste. A lui aussi nos félicitations.

### Noces d'or

M. et Mme Emile Buchenen, habitant Serrières et bien connus à Neuchâtel, où ils ont habité longtemps, viennent de fêter leurs noces d'or. Le couple a été, à cette occasion, l'objet de nombreuses marques de sympathie.

### Concert public

Voici le programme du concert que donnera la Musique tessinoise ce soir, mercredi, sous la direction de M. G. Tetamanti :

Marche militaire, de Filippa ; Scène musicale, ouverture de Buchel ; « Oberto, conte sur Bonifacio » symphonie de Verdi ; solo de clarinette sur le motif vénitien de Cavallini ; « Marche Bruna », de Benedetto ; « Frangar non Flectar », caprice symphonique, de Devalle ; « Marche de plaisir », de Pancaldi.

## Tribunal de police

Présidence : M. G. Béguin

Le tribunal de police s'est occupé, mardi matin, du cas singulier de huit boulangers de Neuchâtel et Saint-Blaise, prévenus d'infraction à la loi fédérale sur la protection des apprentis pour avoir, en mai 1938, fait travailler leurs apprentis — tous âgés de moins de 18 ans — le dimanche matin.

Les huit inculpés ont été condamnés à 10 fr. d'amende et à 2 fr. de frais.

Le tribunal a jugé ensuite trois personnes de notre ville, accusées de scandale public et de batterie. Il s'agit du jeune P., dont la mère s'est remariée avec un nommé B., lequel B. paraît ne pas aimer beaucoup son beau-fils et lui fait la vie assez dure. Une dispute éclata, certain soir, au cours de laquelle des coups furent échangés de part et d'autre.

En raison des circonstances spéciales, P. et les époux B. ont été condamnés chacun à 10 fr. d'amende et 2 fr. de frais.

L'après-midi, le tribunal s'est rendu à Cornaux pour y juger une affaire de rixe dont nous aurons à parler demain. (g.)

## Bulletin météorologique

des C. F. F., du 14 juin, à 6 h. 40

Altitude (mètres)	Observations faites aux gares C. F. F.	Centigrades	TEMPS ET VENT
280 Bâle	.....	+ 11	Pluie Calme
543 Berne	.....	+ 8	Nuageux »
587 Coire	.....	+ 12	Couvert »
1543 Davos	.....	+ 5	Nuageux »
632 Fribourg	.....	+ 9	Couvert »
394 Genève	.....	+ 10	Nuageux Bise
475 Glaris	.....	+ 11	Pluie Calme
1109 Göschenen	.....	+ 6	Brouillard »
568 Interlaken	.....	+ 10	Pluie »
995 Ch.-de-Fds	.....	+ 6	» »
450 Lausanne	.....	+ 12	Nuageux »
208 Locarno	.....	+ 16	Tr. b. tps »
276 Lugano	.....	+ 14	Qq. nuag. »
439 Lucerne	.....	+ 10	Couvert »
398 Montreux	.....	+ 13	» »
492 Neuchâtel	.....	+ 11	» »
562 Thoun	.....	+ 9	Couvert »
389 Yverdon	.....	+ 13	» »
1909 Zermatt	.....	+ 4	Pluie »
410 Zurich	.....	+ 11	Pluie prb. »

## VIGNOBLE

AUVERNIER

### Un concert

(c) Les sociétés de chant et de musique ont donné récemment dans le village un concert vocal et instrumental qui fut fort apprécié par le nombreux public venu écouter les productions de l'« Echo du Lac » et de l'« Avenir ».

### Course scolaire

(c) La commission scolaire a fixé la course d'école pour toutes les classes au mercredi 15 juin à l'île de Saint-Pierre (renvoi au 17 juin en cas de mauvais temps). Au cours de cette course en bateau, les élèves visiteront les villes d'Erlach et de la Neuveville.

## VAL-DE-TRAVERS

MOTIERS

### Affaires scolaires

(c) Dans sa dernière assemblée la commission scolaire a fixé les vacances d'été du 11 juillet au 22 août 1938. La course d'école aura lieu dès les premiers jours de beau fixe en cars. Le but en est varié : Sainte-Croix, les Rasses, de là à pied au Chasseron pour les plus grands, puis ensuite départ pour Mauborget. Du Mauborget les cars descendront sur Fliez et la Béroche où nos écoliers visiteront quelques sites charmants de cette contrée. Retour par Colombier avec visite du château, Rochefort et la Clusette.

### LES BAYARDS

#### Soirée de l'« Espoir »

(c) Dans la grande salle du collège, très joliment décorée, l'« Espoir » a offert dimanche soir, au public, une délicieuse petite soirée. Les quelques soixante spectatrices et spectateurs ont passé, en ce dimanche pluvieux, quelques heures agréables, grâce au dévouement de la directrice de la petite section, Mlle Hélène Morier.

### FLEURIER

#### Au Conseil communal

(c) Notre Conseil communal a dans sa séance du lundi renouvelé ainsi son bureau. Présidence, M. Louis Yersin, directeur des forêts ; vice-présidence, M. Jean Calame, directeur de police ; secrétaire, M. John Faivre ; caissier, M. Abel Gigon ; assistance, M. Th. Vituel ; travaux publics, M. Léon Perrin ; services industriels, M. André Maumary.

## Tribunal correctionnel du Val-de-Travers

Audience du 14 juin

L'affaire qui occupait hier le Tribunal correctionnel siégeant avec l'assistance du jury, est de celles qui inspirent la régularité et dont on ne voudrait pas parler, si ce n'est pour renseigner et apaiser l'opinion publique qui s'élève avec raison contre des actes tels que ceux jugés à cette audience. En raison de la nature de ces actes, le tribunal a prononcé le huis clos.

Le prévenu, un horloger-chômeur de Saint-Sulpice, âgé de plus de cinquante ans, marié, mais vivant seul à Saint-Sulpice (tandis que son épouse et sa famille vivent dans une ville du vignoble) est prévenu d'outrages publics aux meurs.

C'est sur plainte de deux pères de famille que l'affaire a été dévolue. L'enquête a démontré que S. s'était livré à des manières obscènes et à des actes répréhensibles sur des jeunes gens du village et, ce qui est plus grave, sur des enfants de sept et neuf ans, incapables de se défendre.

Les débats, vraiment pénibles, ont démontré que le prévenu était bien l'auteur des actes qu'on lui reproche. Il prétend que cette affaire est une « cabale » montée contre lui par des voisins avec qui il était en « brouille ». Si quelques témoins viennent dire que S. leur a paru toujours un honnête homme, d'autres, par contre, ont dit le contraire. S. tenait fréquemment de vilains propos aux jeunes gens et les attirait chez lui sous prétexte de leur faire entendre la radio.

Le procureur général ne prononce pas un long réquisitoire. Il définit la nuance entre le délit d'attentat à la pudeur et celui d'outrage public aux meurs. Il demande aux jurés un verdict de culpabilité.

L'avocat du prévenu n'avait pas la tâche facile ; il suit néanmoins, avec peu d'arguments, défend son client. Il ne croit pas que celui-ci soit arrivé à cet âge pour accomplir de tels actes. Il demande au jury de bien peser la question et de prononcer un verdict de non culpabilité.

Le jury répond par un verdict affirmatif et le procureur général requiert la peine de quatre mois d'emprisonnement, 10 fr. d'amende et deux ans de privation de ses droits civiques.

Le tribunal inflige la peine requise, plus les frais de l'affaire qui s'élevaient à 448 fr.

Nous que S. a déjà subi deux mois de prison préventive, non déduite.

## CORRESPONDANCES

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

Château-d'Oex, 14 juin 1938.

Monsieur le rédacteur,

La « Feuille d'avis de Neuchâtel » du 13 juin rend compte de la réunion des sociétés françaises d'œuvres de bienfaisance en Suisse, séance qui a eu lieu à Neuchâtel.

Ne croyez-vous qu'il eût été préférable à cette assemblée de ne pas rendre un hommage discret, comme le dit votre compte rendu, au travail d'un personnage qui, remplissant une fonction quasi officielle, profita de sa situation pour entraîner des jeunes Suisses dans des affaires d'espionnage ? Un acquiescement d'ailleurs, jeta un voile sur ces procédés qui pouvaient nous amener des désagréments avec une puissance voisine.

Jeter des fleurs et tresser des couronnes à l'acquiescement, c'est encourager ce genre de pratiques ; même si elles rapportent, ce n'est pas une raison pour que nous en parlions avec indulgence et admiration.

Une simple question qui relève d'ailleurs de notre neutralité : Que dirions-nous si ces faits s'étaient passés outre-Rhin ?

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma meilleure considération.

H. SACC.

## JURA BERNOIS

DELEMONT

### A propos de l'affaire de trafic d'alcool

L'affaire de vol d'alcool à la Régie continue à faire parler d'elle.

Ainsi, un journal annonçait, pas plus tard que lundi, que l'instituteur Chappuis, un des principaux inculpés de l'affaire qui était en fuite, avait été vu à Paris... alors que le fuyard est sous les verrous depuis samedi ; il a été effectivement arrêté à Colmar où il s'était réfugié. Une demande d'extradition va être faite pour qu'il puisse être transféré dans les prisons de Delémont ; les formalités durent généralement un mois.

A propos de l'instruction, il se confirme que le juge d'instruction du district de Delémont, M. Ceppi, s'est rendu dans le Val-de-Travers, pour y procéder à différents interrogatoires de personnes intéressées dans l'affaire de la Régie des alcools de Delémont.

Le distillateur lui-même qui avait acheté l'alcool a été longuement interrogé et il s'est révélé que c'est précisément ce même distillateur — il s'agit de la maison Kubleur et Cie, à Travers — qui a avisé la Régie fédérale des alcools ce qui a permis l'arrestation des deux occupants de la voiture ayant transporté le précieux liquide. En attendant, la demande de mise en liberté provisoire présentée par l'ex-directeur de la Régie de Delémont a été rejetée par la Chambre des mises en accusation du canton de Berne, pour les nécessités de l'enquête et alors que le principal inculpé courait encore.

On a également découvert une affaire de vente de déchets de cuivre provenant des alambics retirés chez les agriculteurs du Jura par suite de la nouvelle législation sur l'alcool. Mais il ne s'agirait pas, comme on l'a annoncé, de transport clandestin, ni d'une affaire pénale, mais bien d'une question civile.

L'enquête qui se poursuit a permis d'établir qu'un autre vol d'alcool aurait été commis à fin avril à Delémont et que la livraison aurait été faite en Ajoie.

## AUX MONTAGNES

### LA CHAUX-DE-FONDS

#### Après l'accident des Loges

L'autopsie du corps de M. Haenni, victime de l'accident dont nous avons parlé hier, a révélé que le malheureux a eu la poitrine enfoncée, causant un éclatement du cœur.

### Suites mortelles d'un accident

M. Lemrich, dont nous signalions lundi le tragique accident, près du collège du Raymond, est décédé au cours de la nuit de lundi à mardi. Quant aux circonstances du drame, la police n'a pu, jusqu'à ce jour, les préciser.

## VALLÉE DE LA BROYE

### MISSY

#### Un enfant se tue sous un char à purin

A Missy, près de Payerne, le petit Roland Thévoz, sept ans, a été accroché par un char à purin et renversé. Une des roues arrière du véhicule a passé sur la tête de l'enfant qui succomba.

## RÉGION DES LACS

### BIENNE

#### Issue fatale

(c) La « Feuille d'avis de Neuchâtel » annonçait vendredi que M. J. Grossen, né en 1878, qui circulait à bicyclette, jeudi après-midi, entre Boujean et Perles, avait été renversé par une automobile. M. Grossen est décédé dimanche des suites d'une fracture du crâne.

### Le chômage a augmenté

(c) Alors que la situation s'aggrave dans l'horlogerie, la situation reste stationnaire dans les autres branches ; le chômage a augmenté, en mai dernier, de 111 unités, passant de 1850 à 1961 (en mai 1937 : 1537). Le nombre des horlogers sans travail est de 1120, alors qu'il était de 1005 en avril et 861 en mai 1937. Les chômeurs étaient au nombre de 1729 (1644 en avril) et les chômeuses 236 contre 201 le mois précédent (augmentation notable du chômage partiel).

### Accident mortel

(c) M. Graessling, âgé d'une trentaine d'années, habitant Bienne, travaillait, lundi matin, pour le compte d'un peintre à Buren sur l'Aar. Juché sur un échafaudage, M. Graessling fit une chute et se fractura le crâne. Il fut conduit à l'hôpital de Bienne, où il succomba quelques heures après son arrivée.

### KALLNACH

#### Un jeune garçon grièvement blessé par une arme à feu

(c) Dimanche après-midi, quelques garçons du village jouaient avec un flober. Soudain, un coup partit et atteignit le jeune Brauen, âgé de 13 ans, dans la région du ventre. Transporté d'urgence à l'hôpital d'Aarberg, le garçonnet y fut opéré, mais son état est jugé désespéré.

### YVERDON

#### Les morts

Dimanche soir est décédé, à Yverdon, dans sa 78me année, après une courte maladie, M. Aimé Chevalley-Williamoz, bien connu dans toute la région. C'était une personnalité de valeur, un caractère, un grand travailleur, dont le départ est vivement regretté.

## VAL-DE-RUZ

CERNIER

### Commission scolaire

(c) Dans une séance tenue lundi soir, notre commission scolaire a arrêté la date des vacances d'été. Celles-ci commenceront le lundi 18 juillet. Les examens partiels auront lieu dans la semaine précédant les vacances.

La course scolaire annuelle, attendue avec beaucoup d'impatience par nos enfants, a été décidée. Nos classes primaires jouiront d'une belle randonnée en autocars. En effet, elles iront, la semaine prochaine, par un jour favorable, jusqu'à Fribourg à travers nos campagnes verdoyantes des cantons de Berne, Fribourg, Vaud et Neuchâtel. Que de choses intéressantes à voir et à visiter durant cette journée ! Quant à nos classes secondaires et avec l'approbation de la commission scolaire, elles s'en iront dans la région jurassienne visiter les gorges de Reclère et les Rangiers.

## AVIS URGENTS

### Eugène Courvoisier

#### médecin-dentiste

ne recevra pas les 14, 15 et 16 juin

Dès le 17 juin, nouveau domicile :

Immeuble de la Banque cantonale



Je remets, Seigneur, mon esprit entre Tes mains.

Madame André Givord-Verdon et ses enfants :

Monsieur et Madame Marcel Givord-Bourquin et leurs enfants, Jean-Claude, Paule-Andrée, Monique, André et Marcel ;

Madame et Monsieur Marius Colin-Givord et leurs enfants, Andrée et Gabrielle, à Beyrouth (Syrie) ; Mademoiselle Madeleine Givord ; Madame et Monsieur Gaston Muechery-Clérin, à Alger ;

Monsieur et Madame Gabriel Clérin, à Alger ; Monsieur l'abbé Paul Charnay, à Champagne-en-Valromey (Ain, France) ;

Monsieur et Madame Louis Verdon et leurs enfants, à Bagneux (Seine, France) ; les familles Chavy, à Cormoranche (Ain, France),

ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

### Monsieur André GIVORD

maître-lithographe

leur très cher époux, père, grand-père, parrain, beau-frère, cousin et parent que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 66me année.

Neuchâtel, le 14 juin 1938.

Un avis ultérieur indiquera le jour et l'heure de l'ensevelissement.